

RESUME

Les résumés sont constitués d'obligations d'information appelées "éléments". Ces éléments sont numérotés dans les sections A - E (A.1 - E.7).

Ce résumé (le "**Résumé**") contient tous les éléments qui doivent être inclus dans un résumé pour ce type de titres et d'émetteur. Etant donné que certains éléments ne doivent pas être traités, il peut y avoir des trous dans la numérotation des éléments.

Même si un élément doit être inséré dans le Résumé en raison de la nature des titres et de l'émetteur, il est possible qu'aucune information pertinente ne puisse être donnée au sujet de cet élément. Dans ce cas, une brève description de l'élément est insérée dans le Résumé avec la mention 'sans objet'.

Section A – Introduction et avertissements		
A.1	Introduction et avertissements	<p>Ce Résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus de Base. Toute décision d'investir dans les Titres doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus de Base, en ce compris les informations incorporées par référence, et lu conjointement avec les Conditions Définitives.</p> <p>Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus de Base est intentée devant un tribunal, le plaignant peut, en vertu de la législation nationale de l'État Membre de l'Espace Economique Européen concerné, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus de Base avant le début de la procédure judiciaire.</p> <p>Aucune responsabilité civile n'est attribuée à toute personne responsable sur la seule base de ce Résumé, y compris toute traduction de celui-ci, à moins qu'il ne soit trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus de Base, ou s'il ne fournit pas, lorsqu'il est lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus de Base, les informations clés permettant d'aider les Détenteurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans les Titres.</p>
A.2	Consentement de l'Émetteur à l'utilisation du Prospectus dans le cadre d'une revente ultérieure ou d'un placement définitif des Titres	<p>[L'Émetteur peut donner son consentement à l'utilisation du Prospectus de Base et des Conditions Définitives pour une revente ultérieure ou un placement final des Titres par des intermédiaires financiers, à condition que la revente ultérieure ou le placement final des Titres par ces intermédiaires financiers soit effectué pendant la Période de l'Offre spécifiée ci-dessous dans les Conditions Définitives. Ce consentement peut être soumis à des conditions qui sont pertinentes pour l'utilisation du Prospectus de Base.]</p> <p>[[Consentement [Spécifique] [Général] : l'Émetteur consent à l'utilisation du Prospectus de Base et de ces Conditions Définitives dans le cadre de la revente ultérieure ou du placement final des Titres (une "Offre Publique") qui respecte toutes les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) l'Offre Publique est faite uniquement [en Belgique] [au Danemark] [en Espagne] [en Finlande] [en France] [en Irlande] [en Italie] [au Luxembourg] [à Malte] [aux Pays-Bas] [en Norvège] [au Portugal] [et/ou] [en Suède] ; [et] (b) l'Offre Publique est faite uniquement au cours de la période comprise du [●] (y compris) au (mais excluant) [●] (la "Période de l'Offre") ; [et] (c) l'Offre Publique est faite uniquement par [●] [et] [chaque intermédiaire financier dont le nom est publié sur le site de l'Émetteur (https://.home.barclays/investor-relations/structured-securities-final-terms) et qui est identifié comme un offreur agréé pour ces Titres] [tout intermédiaire financier qui est (i) habilité à faire de telles offres]

		<p>en vertu de la [Directive 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil sur les marchés d'instruments financiers (telle que modifiée de temps à autre, "MiFID")] et (ii) a publié sur son site internet qu'il utilise le Prospectus de Base conformément au consentement de l'Émetteur et aux conditions qui y sont liées ([chacun] un "Offreur Agréé") [.] [; et]</p> <p>(d) [●].</p> <p>Les informations sur les termes et conditions d'une offre faite par un Offreur Agréé doivent être fournies au moment de cette offre par l'Offreur Agréé.]</p> <p>[Sans Objet : l'Émetteur ne consent pas à l'utilisation du Prospectus de Base pour des reventes ultérieures.]</p>
Section B - Émetteur		
B.1	Raison sociale et nom commercial de l'Émetteur	Les Titres sont émis par Barclays Bank PLC ("Émetteur").
B.2	Siège social et forme juridique de l'Émetteur, législation régissant ses activités et pays d'origine	<p>L'Émetteur est une société publique à responsabilité limitée immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles.</p> <p>Les lois et le régime juridique principal sous lequel l'Émetteur opère sont les lois d'Angleterre et du Pays de Galles y-compris le <i>Companies Act</i>.</p>
B.4b	Tendances connues ayant des répercussions sur l'Émetteur et ses secteurs d'activité	Sans Objet ¹ .
B.5	Description du groupe et de la position de l'Émetteur au sein du groupe	<p>Le Groupe Bancaire est un important fournisseur mondial de services financiers.</p> <p>L'Émetteur est une filiale détenue à 100% par Barclays PLC, qui est la société holding du Groupe Bancaire.</p>
B.9	Prévision ou estimation du bénéfice	Sans Objet ; l'Émetteur a choisi de ne pas inclure une prévision ou estimation du bénéfice.
B.10	Nature de toutes les réserves du rapport d'audit sur les informations financières historiques	Sans Objet ; le rapport d'audit sur les informations financières historiques ne contient pas de telles réserves.
B.12	Principales données financières	Sur la base des informations financières auditées du Groupe Bancaire pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2019, le Groupe Bancaire comptait un actif total de 876.672 millions GBP (2018 : 877.700 millions GBP), un total net

¹ En vertu du Supplément 4/2019 daté du 26 Mars 2020, l'Élément B.4b (*Tendances connues affectant l'Émetteur et les industries dans lesquelles l'Émetteur opère*) est mis à jour.

	sélectionnées ; aucun changement défavorable significatif et aucune déclaration de changement significatif	<p>de prêts et avances au coût amorti de 141.636 millions de GBP (2018: de 136.959 millions GBP), un total de dépôts de 213.881 millions GBP (2018 : 199.337 millions GBP) et un total des fonds propres de 50.615 millions GBP (2018 : 47.711 millions GBP) (y compris les intérêts minoritaires de 0 million GBP (2018 : 2 millions GBP)). Le résultat avant impôt du Groupe Bancaire pour l'année se terminant le 31 décembre 2019 s'est élevé à 3.112 million GBP (2018 : 1.286 million GBP) après provisions pour dépréciation de créances et autres provisions pour un montant de 1.202 millions GBP (2018 : 643 millions GBP). Les informations financières données dans ce paragraphe sont tirées des états financiers consolidés audités de l'Émetteur pour l'année se terminant le 31 décembre 2019.</p> <p>Sans objet : Il n'y a eu aucun changement significatif dans la situation financière ou commerciale du Groupe Bancaire depuis le 31 décembre 2019.</p> <p>Il n'y a eu aucun changement défavorable significatif dans les perspectives de l'Émetteur depuis le 31 décembre 2019.²</p>
B.13	Événements récents importants portant sur l'Émetteur qui ont un impact significatif sur l'évaluation de la solvabilité de l'Émetteur	Sans Objet : il n'y a pas eu d'événements récents spécifiques à l'émetteur qui sont, dans une mesure significative, pertinents pour l'évaluation de la solvabilité de l'Émetteur.
B.14	Dépendance de l'Émetteur à l'égard d'autres membres du groupe	<p>La totalité des actions ordinaires émises par l'Émetteur est la propriété effective de Barclays PLC, qui est la société holding finale du Groupe Bancaire.</p> <p>La situation financière de l'Émetteur dépend de la situation financière de ses filiales.</p>
B.15	Description des activités principales de l'Émetteur	La principale activité de l'Émetteur est d'offrir des produits et des services destinés aux grands clients, qu'il s'agisse de grandes entreprises, de grossistes ou de clients bancaires internationaux. Les activités de Barclays PLC et de ses filiales (collectivement, le " Groupe ") comprennent les services bancaires aux consommateurs et les opérations de paiement dans le monde entier, ainsi qu'une banque de consommation et d'investissement de premier plan, offrant un service complet, à l'échelle mondiale. ³
B.16	L'Émetteur est-il directement ou indirectement détenu ou contrôlé, par qui et nature de ce contrôle	La totalité des actions ordinaires émises de l'Émetteur est la propriété effective de Barclays PLC, qui est la société holding de l'Émetteur et de ses filiales.
B.17	Notations de crédit attribuées à l'Émetteur ou à	Les obligations non garanties à court terme de l'Émetteur sont notées A-1 par S&P Global Ratings Europe Limited, P-1 par Moody's Investors Service Ltd. et F1 par Fitch Ratings Limited et les obligations non garanties et non subordonnées à long terme de l'Émetteur sont notées A par S&P Global

² En vertu du Supplément 4/2019 daté du 26 Mars 2020, l'Élément B.12 (*Informations financières clés sélectionnées; aucune déclaration de changement matériel négatif et significatif*) est mis à jour.

³ En vertu du Supplément 4/2019 daté du 26 Mars 2020, l'Élément B.15 (*Description des activités principales de l'Émetteur*) est mis à jour.

	ses titres de créance	<p>Ratings Europe Limited, A1 par Moody's Investors Service Ltd. et A+ par Fitch Ratings Limited. Une émission spécifique de Titres peut être notée ou non notée.</p> <p>Notations : Cette émission de Titres sera [ne sera pas notée] [notée [●]] par [Fitch Ratings Limited] [Moody's Investors Service Ltd.] [S&P Global Ratings Europe Limited]].⁴</p>
Section C - Titres		
C.1	Nature et catégorie des Titres offerts et/ou admis à la négociation	<p>Les Titres décrits dans ce Résumé peuvent être des Titres de créance ou, lorsque les conditions de remboursement sont liées à la performance d'un indice d'inflation spécifié, des Titres dérivés.</p> <p>Les Titres payeront un intérêt à un taux fixe, un taux variable plus un pourcentage fixe, un taux égal à un pourcentage fixe moins un taux variable, un taux qui est égal à la différence entre deux taux variables, un taux qui est calculé par référence aux variations d'un indice d'inflation spécifié, ou un taux qui variera entre deux taux fixes spécifiés (dont l'un peut être zéro) selon que le taux variable spécifié soit supérieur au taux spécifié d'exercice à la date de détermination applicable, pourront être des Titres à coupon zéro (qui ne portent pas d'intérêts), ou pourront appliquer une combinaison de divers types d'intérêts. Le type d'intérêts (s'il y a lieu) payable sur les Titres peut être le même pour toutes les Dates de Paiement d'Intérêts, ou différent pour différentes Dates de Paiement d'Intérêts. Les Titres peuvent comporter une option pour l'Émetteur, à sa discrétion, de modifier le type d'intérêts payable pour les Titres à une reprise pendant la durée des Titres. Le montant de l'intérêt payable en ce qui concerne les Titres, à une Date de Paiement d'Intérêts, peut être sujet à un Facteur Range Accrual qui variera en fonction de la performance d'un indice d'inflation spécifié ou en fonction d'un ou plusieurs taux variables spécifiés, au cours de la période d'observation relative à cette Date de Paiement d'Intérêts.</p> <p>Les Titres peuvent comporter une option de rachat des Titres avant leur échéance au choix de l'Émetteur ou de l'investisseur.</p> <p>Si les Titres ne sont pas remboursés anticipativement, ils seront remboursés à la Date Fixée pour le Remboursement et le montant versé sera soit un montant de remboursement fixe ou un montant lié à la performance d'un indice d'inflation spécifié.</p> <p>Les Titres peuvent être compensés par un système de compensation ou être non-compensés et détenus sous forme au porteur ou nominative. Certains Titres compensés peuvent prendre la forme d'inscription en compte dématérialisée et non-certifiée. La propriété des Titres compensés sera déterminée par les livres du système de compensation concerné.</p> <p>Les Titres seront émis en une ou plusieurs séries (chacune, une "Série") et chaque Série peut être émise en tranches (chacune une "Tranche") à des dates d'émission identiques ou différentes. Les Titres de chaque Série sont destinés à être interchangeables avec tous les autres Titres de cette Série. Chaque Série se verra attribuer un numéro de Série unique et un code d'identification.</p> <p>Les Titres sont des obligations négociables de l'Émetteur qui peuvent être achetées et vendues par les investisseurs, conformément aux modalités et conditions énoncés dans le Prospectus de Base (les "Conditions Générales"), tel que complétées par les conditions définitives (les "Conditions</p>

⁴ En vertu du Supplément 4/2019 daté du 26 Mars 2020, l'Élément B.17 (Cotes de crédit attribués à l'Émetteur ou ses titres de dette) est mis à jour.

		<p>Définitives) (les Conditions Générales telles que complétées de la sorte, les "Conditions").</p> <p>Intérêt : [Les Titres ne payeront aucun intérêt.] [L'intérêt payable en vertu des Titres sera déterminé par référence [à une combinaison] [d'un taux d'intérêt fixe/ un taux d'intérêt variable/ un taux d'intérêt variable inversé/ un taux d'intérêt variable décomposé/ un intérêt liée à la performance d'un indice d'inflation spécifié/ un taux d'intérêt fixe qui variera entre deux taux fixes spécifiés (dont l'un peut être zéro) selon que le taux variable spécifié est égal ou supérieur au taux spécifié d'exercice/au taux d'intérêt lié à l'écart entre deux taux variables] [, étant entendu que le taux d'intérêt pourra être modifié au gré de l'Émetteur [par une combinaison d'un] taux d'intérêt [fixe]] un taux d'intérêt variable/ un taux d'intérêt variable inversé/ un taux d'intérêt variable décomposé/ un taux d'intérêt lié à l'écart entre deux taux d'intérêt variables.] [Le montant de l'intérêt payable à l'égard d'un titre pour une période de calcul d'intérêts sera déterminé en multipliant le montant de calcul des intérêts de ce titre par le taux d'intérêt applicable et le décompte des jours [, puis en multipliant le montant obtenu par le Facteur Range Accrual pour la période de calcul d'intérêts.]]</p> <p>Option d'achat ou de vente : [Sans Objet.] [Les Titres peuvent être remboursés avant la Date Fixée pour le Remboursement au choix [de l'Émetteur à la (aux) date(s) suivante(s) : [●]] [et] [du Détenteur à la (aux) date(s) suivante(s) : [●]].</p> <p>Remboursement final : Le montant du remboursement final sera [déterminé par référence à l'Indice [●]] [[●] pour cent de [●] (le Montant du Calcul)].</p> <p>Forme : [Les Titres seront initialement émis sous la forme [globale] [au porteur] [nominative].] [Les Titres seront émis sous la forme nominative définitive.] [Les Titres seront émis sous la forme d'inscription en compte dématérialisée et non-certifiée.] [Les Titres seront émis sous la forme [au porteur dématérialisée (<i>au porteur</i>).] [sous la forme dématérialisée nominative (<i>nominatif</i>).] [Les Titres seront émis sous la forme de titres non-certifiés et inscrits dans le registre principal (<i>Hauptregister</i>) de SIX SIS AG en tant que dépositaire (<i>Verwahrungsstelle</i>).] [Les Titres seront représentés par un Titre Global unique sous une forme nominative qui est déposé auprès de SIX SIS AG en tant que dépositaire central.]</p> <p>Identification : Numéro de Série : [●], numéro de Tranche : [●].</p> <p>Codes d'identification : Code ISIN : [●], Code Commun : [●] [; <i>Valoren</i> : [●]] [●].</p> <p>Droit applicable : Les Titres seront régis par le droit [anglais] [français] [suisse].</p>
C.2	Devise	<p>Sous réserve du respect de toutes les lois, règlements et directives applicables, les Titres peuvent être émis dans n'importe quelle devise. Les termes des Titres peuvent prévoir que tous les intérêts et le principal payable à l'égard de ces Titres seront payés dans une monnaie de règlement autre que la monnaie dans laquelle ils sont libellés, ces paiements étant convertis dans la monnaie de règlement au taux de change en vigueur comme déterminé par l'Agent de Détermination.</p> <p>Les Titres seront libellés en [livres sterling ("GBP")] [Euro ("EUR")] [dollars US ("USD")] [●]. Tous les montants des intérêts et du principal payable à l'égard des Titres seront payés en [livres sterling ("GBP")] [Euro ("EUR")] [dollars des États-Unis ("USD")] [●], ces paiements étant convertis de [EUR]</p>

		[EUR] [USD] [●] en [GBP] [EUR] [USD] [●] au taux de change en vigueur, tel que déterminé par l'Agent de Détermination.
C.5	Description des restrictions à la libre négociabilité des Titres	<p>Les Titres sont offerts et vendus hors des Etats-Unis à des personnes qui ne sont pas des citoyens américains en se fondant sur la <i>Regulation S</i> et doivent se conformer aux restrictions de transfert en ce qui concerne les Etats-Unis.</p> <p>Les Titres détenus dans un système de compensation seront transférés en conformité avec les règles, procédures et règlements de ce système de compensation.</p> <p>Sous réserve de ce qui précède, les Titres seront librement cessibles.</p>
C.8	Description des droits attachés aux Titres incluant le rang et les limitations à ces droits	<p>Droits : chaque Titre comprend un droit à un retour potentiel sur intérêts et à un montant payable au règlement ainsi que certains droits auxiliaires tels que le droit de recevoir un avis lors de certaines déterminations ou événements et le droit de voter sur des modifications futures.</p> <p>Prix : Les Titres seront émis à un prix et dans des dénominations tels que convenus entre l'Émetteur et le(s) dealer(s)/gestionnaire(s) concerné(s) au moment de l'émission. La dénomination minimale sera le montant de calcul à l'égard duquel l'intérêt et les montants de remboursement seront calculés. Le prix d'émission des Titres est de [●] pour cent. La dénomination [minimale] d'un Titre est [●] (le "Montant de Calcul").</p> <p>Fiscalité : Tous les paiements faits en vertu des Titres seront faits sans retenue ni déduction au titre de taxes britanniques à moins que cette retenue ou déduction ne soit imposée par la loi. Dans le cas où une telle retenue ou déduction serait imposée par la loi, l'Émetteur, hormis le cas où une "Majoration fiscale" serait qualifiée de "Sans Objet" dans les Conditions Définitives ou ailleurs, et sauf dans des circonstances limitées, payera des montants supplémentaires pour couvrir les montants ainsi retenus ou déduits. Si la "Majoration fiscale" serait qualifiée de "Sans Objet" dans les Conditions Définitives, l'Émetteur ne paiera aucun montant supplémentaire pour couvrir les montants ainsi retenus ou déduits.</p> <p>Cas de défaut : Si l'Émetteur est en défaut d'effectuer un paiement dû en vertu des Titres ou enfreint toute autre modalité et condition des Titres d'une façon qui est matériellement préjudiciable à l'intérêt des Détenteurs (et si ce défaut n'est pas corrigé dans les 30 jours, ou, dans le cas d'intérêts, dans les 14 jours), ou si l'Émetteur est sujet à une ordonnance de liquidation, alors (sous réserve, dans le cas d'intérêts, au fait que l'Émetteur ne puisse payer à cause d'une disposition de droit impératif) les Titres deviendront immédiatement exigibles, moyennant un préavis donné par le Détenteur (ou, dans le cas de Titres régis par le droit français, le représentant des Détenteurs).</p> <p>Rang : Les Titres sont des obligations directes, non-subordonnées et non-garanties de l'Émetteur et sont de rang égal entre elles.</p> <p>Limitations des droits :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nonobstant le fait que les Titres soient liés au rendement de l' (des) actifs(s) sous-jacent(s), les Détenteurs n'ont aucun droit à l'égard de l' (des) actifs(s) sous-jacent(s). • Les modalités et conditions des Titres contiennent des dispositions qui permettent la convocation d'assemblées de Détenteurs afin d'examiner des questions touchant à leurs intérêts en général et ces dispositions permettent à une majorité définie de lier tous les Détenteurs, y compris les Détenteurs qui ont voté d'une manière contraire à la majorité. De plus, dans certaines circonstances, l'Émetteur peut modifier les modalités et

		<p>conditions des Titres sans le consentement des Détenteurs. Les modalités et conditions des Titres permettent à l'Émetteur et à l'Agent de détermination (selon les cas), lors de la survenance de certains événements et dans certaines circonstances, sans le consentement des Détenteurs, de faire des ajustements aux modalités et conditions des Titres, de rembourser les Titres avant l'échéance, (lorsque c'est applicable) de postposer la valorisation de l' (des) actif(s) sous-jacent(s) ou des paiements prévus en vertu des Titres, de changer la devise dans laquelle les Titres sont libellés, de substituer l'Émetteur par une autre entité autorisée sous réserve de certaines conditions, et de mettre en œuvre certaines actions à l'égard des Titres et de l' (des) actif(s) sous-jacent(s) (le cas échéant).</p>
<p>C.9</p>	<p>Intérêts/Remboursement</p>	<p>Intérêts : A l'égard de chaque période de calcul d'intérêts, les Titres porteront ou ne porteront pas intérêt. Pour chaque période de calcul d'intérêts à l'égard de laquelle les Titres portent intérêt, les intérêts augmenteront à l'un des taux suivants : un taux fixe, un taux variable majoré d'un pourcentage fixe, un taux égal à un pourcentage fixe moins un taux variable, un taux égal à la différence entre deux taux variables, un taux qui est calculé par référence aux variations d'un indice d'inflation spécifié, un taux qui variera entre deux taux fixes spécifiés (dont l'un peut être égal à zéro) selon que le taux variable spécifié soit supérieur à un niveau spécifié à la date de détermination applicable, ou un taux qui est un taux variable décomposé. Les Titres peuvent comporter une option pour l'Émetteur de changer, à son gré, le type d'intérêts payable sur les Titres à une reprise pendant la durée des Titres (l' "Option de Changement"). Les Titres peuvent également comprendre une option permettant au Détenteur représentant 100% du Montant Nominal Global (ou du nombre en circulation, selon le cas) de convertir tout type d'intérêts existant payable sur les Titres en un intérêt à taux fixe (l' "Option de Conversion"). Le montant de l'intérêt payable à l'égard des Titres à une date de paiement des intérêts peut également être sujet à un Facteur Range Accrual qui variera en fonction de la performance d'un indice d'inflation spécifiée ou d'un ou plusieurs taux variables spécifiés comme décrit dans le 'Facteur Range Accrual' ci-dessous (le "Facteur Range Accrual").</p> <p>Remboursement Final : Le montant payable lors du remboursement final des Titres sera fixé à un pourcentage du Montant du Calcul des Titres, ou peut faire référence au Montant du Calcul des Titres (à savoir la valeur nominale minimale des Titres) ajusté à la hausse ou à la baisse pour tenir compte des variations d'un indice d'inflation. Les procédures de règlement dépendront du système de compensation pour les Titres et des pratiques locales dans la juridiction de l'investisseur.</p> <p>Option de Remboursement Anticipé : Certains Titres peuvent être remboursés avant la Date Fixée pour le Remboursement suite à l'exercice d'une option d'achat par l'Émetteur ou à l'exercice d'une option de vente par un Détenteur de Titres.</p> <p>[Remboursement Anticipé [Obligatoire] : Les Titres peuvent également être remboursés avant la Date Fixée pour le Remboursement si l'exécution des obligations de l'Émetteur devient illégale ou, si l'agent de détermination le décide, après l'arrêt de la publication de l'indice d'inflation, ou à la suite [d'un changement de loi applicable,] [d'une perturbation de devise] [ou] [d'un événement fiscal affectant la capacité de l'Émetteur à remplir ses obligations en vertu des Titres].]</p> <p>Montants indicatifs : Si les Titres sont offerts lors d'une Offre Publique et qu'aucune valeur de produit spécifiée ci-dessous n'est fixée ou déterminée au début de l'Offre Publique (incluant un quelconque montant, niveau, pourcentage, prix, taux ou autre valeur concernant les modalités des Titres qui n'ont pas été fixés ou déterminés au début de l'Offre Publique), ces valeurs</p>

de produit spécifiées préciseront un montant indicatif, un montant indicatif minimal, un montant indicatif maximal ou une de ces possibilités. Dans ce cas, la (les) valeur(s) de produit spécifiée(s) concernée(s) sera (seront) la valeur déterminée par l'Émetteur sur base des conditions du marché à ou autour de la fin de l'Offre Publique. Un avis sur la valeur de produit spécifiée concernée sera publié avant la Date d'Émission.

[INTÉRÊT

[Intérêt à Taux Fixe : [Chaque] [Si l'Option de Changement est exercée, chaque] [Pendant l'existence des Titres ou, si l'Option de Changement est exercée, jusqu'à la Date de Changement suivant l'exercice de l'Option de Changement, chaque] [Pour la période comprise entre, et incluant [la Date d'Émission/ la Date de Paiement des Intérêts tombant dans [*]] mais à l'exclusion de la Date de Paiement des Intérêts tombant dans [*], chaque] Titre portera des intérêts [(sous réserve de l'application du Facteur Range Accrual tel que décrit ci-dessous)] [à partir de [●] [la période de calcul d'intérêts commençant à la date ou à la date la plus proche de la Date de Changement] [à un taux de [●] %] [au taux indiqué ci-dessous sous la rubrique "Taux Fixe (%)"] par an payable à la fin de chaque période de calcul d'intérêts [le [●] de chaque année] [à chaque date indiquée ci-dessous sous la rubrique "Date de Paiement des Intérêts"] [tombant après la Date de Changement] (chacune, une "**Date de Paiement d'Intérêts**").]

[Date de Paiement d'Intérêts :]	[Taux Fixe (%) :]
[●] [[●] jours ouvrables après chaque date de détermination d'intérêts.	[●]

[Indication du rendement : Le rendement des Titres à Taux Fixe sera de [●] à la Date d'Émission et sera calculé sur base du taux annuel moyen de rendement si les Titres à Taux Fixe concernés seraient achetés au Prix d'Émission à la Date d'Émission et détenus jusqu'à échéance. Ceci n'est pas une indication du rendement futur.]

[Intérêt à Taux Variable : [Chaque] [Si l'Option de Changement est exercée, chaque] [Pendant l'existence des Titres ou, si l'Option de Changement est exercée, jusqu'à la Date de Changement suivant l'exercice de l'Option de Changement, chaque] [Pour la période comprise entre, et incluant [la Date d'Émission/ la Date de Paiement d'Intérêts tombant dans [●]] mais à l'exclusion de la Date de Paiement d'Intérêts tombant dans [●], chaque] Titre portera des intérêts [à partir de [●] [la période de calcul d'intérêts commençant à la date ou à la date la plus proche de la Date de Changement] et paiera un montant d'intérêts [(sous réserve de l'application du Facteur Range Accrual tel que décrit ci-dessous) lié au Taux Variable (tel que défini ci-dessous) à la fin de chaque période de calcul d'intérêts [le [●] de chaque année] [à chaque date indiquée ci-dessous sous la rubrique "Date(s) de Paiement d'Intérêts"] [tombant après la Date de Changement] (chacune, une "**Date de Paiement d'Intérêts**").

Le taux d'intérêt applicable (le "**Taux d'Intérêt**") sera [égal au Taux Variable] [calculé en multipliant le Taux Variable par [le montant approprié prévu sous la rubrique "Participation" ci-dessous] [●]] [et ensuite en appliquant [le pourcentage approprié prévu sous la rubrique "Spread (%)" ci-dessous] [[●] %] [, à condition que ce taux ne soit pas [supérieur au [pourcentage indiqué sous la rubrique "Plafond (%)" ci-dessous]] [[●] %] [le Taux Plafond Courbe (tel que défini ci-dessous)]] [ou] [inférieur au [

pourcentage approprié figurant sous la rubrique "Plancher (%)" ci-dessous] [[●] %] [zéro].

[Date de Paiement d'Intérêts :]	[Participation :]	[Spread (%) :]	[Plafond (%) :]	[Plancher (%) :]
[●]	[●]	[+/-][●]	[●]	[●]

["**Taux Plafond Courbe**" désigne un pourcentage déterminé par l'Agent de Détermination et égal au produit (i) [●][*du Facteur*] et (ii) la somme de (a) le produit [●][*du Multiplicateur*] et le taux [●][*du Taux de Référence*] et (b) [●][*la Marge*] (i) [●][*Facteur*] et (ii) la somme de (a) le produit [●][*du Multiplicateur 1*] et le taux [●][*du Taux de Référence 1*], [moins][plus] le produit [●][*du Multiplicateur 2*] et le taux [●][*du Taux de Référence 2*], et (b) [●][*la Marge*], sujet à un pourcentage maximal égal à [●][*la Limite Supérieure*].]

["**Taux Variable**" désigne [le Taux de Référence CMS (tel que défini ci-dessous)] [la notation pour [●] [mois / année] [LIBOR]/[EURIBOR]/[EONIA]/[SONIA]/[●] qui apparaît sur [la Page de l'Ecran Bloomberg [●]] [de l'Ecran Reuters [●]] à [●] [h] [●] à la date de détermination du taux variable]/[la moyenne arithmétique des notations pour [●] [mois / année] [LIBOR]/[EURIBOR]/[EONIA]/[SONIA]/[●] qui apparaît sur [la Page de l'Ecran Bloomberg [●]] [de l'Ecran Reuters] [●] à [●] [h] [●] à la date de détermination du taux variable] [le taux de rendement d'un placement à intérêt composé quotidien (avec le [taux de référence à un jour de la livre sterling]/[la moyenne arithmétique des taux quotidiens du marché interbancaire quotidien de la zone euro] comme taux de référence pour le calcul des intérêts) déterminé par l'Agent de Détermination pour la période de calcul des intérêts concernée.

[Intérêt à Taux Variable Inversé : [Chaque] [Si l'Option de Changement est exercée, chaque] [Pendant l'existence des Titres ou, si l'Option de Changement est exercée, jusqu'à la Date de Changement suivant l'exercice de l'Option de Changement, chaque] [Pour la période comprise entre, et incluant [la Date d'Émission/ la Date de Paiement d'Intérêts tombant dans [●]] mais à l'exclusion de la Date de Paiement d'Intérêts tombant dans [●], chaque] Titre portera des intérêts [à partir de [●] [la période de calcul d'intérêts commençant à la date ou à la date la plus proche de la Date de Changement] et paiera un montant d'intérêts [(sous réserve de l'application du Facteur Range Accrual tel que décrit ci-dessous) lié au Taux Variable (tel que défini ci-dessous) à la fin de chaque période de calcul d'intérêts [le [●] de chaque année] [à chaque date indiquée ci-dessous sous la rubrique "Date(s) de Paiement d'Intérêts"] [tombant après la Date de Changement] (chacune, une "**Date de Paiement d'Intérêts**").

Le taux d'intérêt applicable (le "**Taux d'Intérêt**") sera [calculé en multipliant le Taux Variable par [le nombre prévu sous la rubrique "Participation" ci-dessous] [●]] [et ensuite en déduisant ce taux du [pourcentage approprié prévu sous la rubrique "Spread (%)" ci-dessous] [[●] %] [, étant entendu que ce taux ne sera pas [supérieur au [pourcentage indiqué sous la rubrique "Plafond (%)" ci-dessous] [[●] %] [le Taux Plafond Courbe (tel que défini ci-dessous)]] [ou] [inférieur au [pourcentage approprié figurant sous la rubrique "Plancher (%)" ci-dessous] [[●] %] [zéro]].

[Date de Paiement d'Intérêts :]	[Participation :]	[Spread (%) :]	[Plafond (%) :]	[Plancher (%) :]
---------------------------------	-------------------	----------------	-----------------	------------------

		[●]	[●]	[●]	[●]	[●]										
<p>["Taux Plafond Courbe" désigne un pourcentage déterminé par l'Agent de Détermination et égal au produit [(i) [●][<i>du Facteur</i>] et (ii) la somme de (a) le produit [●][<i>du Multiplicateur</i>] et le taux [●][<i>du Taux de Référence</i>]et (b) [●][<i>la Marge</i>] [(i) [●][<i>Facteur</i>] et (ii) la somme de (a) le produit [●][<i>du Multiplicateur 1</i>]et le taux [●][<i>du Taux de Référence 1</i>], [moins][plus] le produit [●][<i>du Multiplicateur 2</i>]et le taux [●][<i>du Taux de Référence 2</i>], et (b) [●][<i>la Marge</i>], sujet à un pourcentage maximal égal à [●][<i>la Limite Supérieure</i>].]</p> <p>"Taux Variable" désigne [le Taux de Référence CMS (tel que défini ci-dessous)] [la notation pour [●] [mois / année] [LIBOR]/[EURIBOR]/[EONIA]/[SONIA]/[●] qui apparaît sur [la Page de l'Ecran Bloomberg [●]] [de l'Ecran Reuters [●]] à [●] [h] [●] à la date de détermination du taux variable] [la moyenne arithmétique des notations de [●] / [mois / année] [LIBOR]/[EURIBOR]/[EONIA]/[SONIA]/[●] qui apparaît sur [la Page de l'Ecran Bloomberg [●]] [de l'Ecran Reuters] [●] à [●] [h] à la date de détermination du taux variable.]</p> <p>Intérêt Lié à l'Inflation : [Chaque] [Si l'Option de Changement est exercée, chaque] [Pendant l'existence des Titres ou, si l'Option de Changement est exercée, jusqu'à la Date de Changement suivant l'exercice de l'Option de Changement, chaque] [Pour la période comprise entre, et incluant [la Date d'Émission/ la Date de Paiement des Intérêts tombant dans [●]] mais à l'exclusion de la Date de Paiement des Intérêts tombant dans [●], chaque] Titre portera des intérêts à partir du [●] à [un taux de égal au niveau de [●] l'Indice, [●] ([Page de l'Ecran Bloomberg] [de l'Ecran Reuters] "[●])" ("Indice d'Inflation") pour le [[●] [ier/ième] mois avant la Date de Paiement d'Intérêts concernée divisé par le niveau de l'Indice de [●]] [le [●] [ier/ième] mois avant la Date de Paiement d'Intérêts concernée][la Date de Valorisation Initiale], [en soustrayant 1] et en exprimant le chiffre obtenu en pourcentage] [multiplié par [[●] [le nombre correspondant à la Date de Paiement d'Intérêts concernée, telle que spécifiée ci-dessous dans la rubrique 'Pourcentage Fixe' ci-dessous]] [et ensuite [en ajoutant] [en soustrayant] [[●] %]] [le pourcentage pertinent spécifié sous la rubrique 'Spread(%)' ci-dessous]], lequel l'intérêt sera payable à la fin de chaque période de calcul d'intérêts le [[●] de chaque année] [à chaque date spécifiée sous la rubrique 'Date de Paiement d'Intérêts' ci-dessous] (chacune, une "Date de Paiement d'Intérêts")], étant entendu que ce taux ne sera pas [supérieur [à [●] %] [au pourcentage énoncé sous la rubrique 'Plafond(%)' ci-dessous]] [le Taux Plafond Courbe (tel que défini ci-dessous)] [ou] [inférieur [à [●] %]] [au pourcentage pertinent spécifié sous la rubrique 'Plancher%' ci-dessous].</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>[Date de Paiement d'Intérêts :]</th> <th>[Pourcentage Fixe (%) :]</th> <th>[Spread (%) :]</th> <th>[Plafond (%) :]</th> <th>[Plancher (%) :]</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>[●]</td> <td>[●]</td> <td>[●]</td> <td>[●]</td> <td>[●]</td> </tr> </tbody> </table> <p>["Taux Plafond Courbe" désigne un pourcentage déterminé par l'Agent de Détermination et égal au produit [(i) [●][<i>du Facteur</i>] et (ii) la somme de (a) le produit [●][<i>du Multiplicateur</i>] et le taux [●][<i>du Taux de Référence</i>]et (b) [●][<i>la Marge</i>] [(i) [●][<i>Facteur</i>] et (ii) la somme de (a) le produit [●][<i>du Multiplicateur 1</i>]et le taux [●][<i>du Taux de Référence 1</i>], [moins][plus] le produit [●][<i>du Multiplicateur 2</i>]et le taux [●][<i>du Taux de Référence 2</i>], et</p>							[Date de Paiement d'Intérêts :]	[Pourcentage Fixe (%) :]	[Spread (%) :]	[Plafond (%) :]	[Plancher (%) :]	[●]	[●]	[●]	[●]	[●]
[Date de Paiement d'Intérêts :]	[Pourcentage Fixe (%) :]	[Spread (%) :]	[Plafond (%) :]	[Plancher (%) :]												
[●]	[●]	[●]	[●]	[●]												

(b) [●][la Marge]], sujet à un pourcentage maximal égal à [●][la Limite Supérieure].]

[Intérêt Numérique.][Chaque] [Si l'Option de Changement est exercée, chaque] [Pendant l'existence des Titres ou , si l'Option de Changement est exercée, jusqu'à la Date de Changement suivant l'exercice de l'Option de Changement, chaque] [Pour la période comprise entre, et incluant [la Date d'Émission/ la Date de Paiement des Intérêts tombant dans [●]] mais à l'exclusion de la Date de Paiement des Intérêts tombant dans [●], chaque] Titre portera des intérêts à chaque date spécifiée sous la rubrique 'Date(s) de paiement d'Intérêt' ci-dessous (chacune, une "**Date de Paiement d'Intérêts**") au (i) [taux indiqué sous la rubrique 'Taux Numérique 1'] [le Taux Numérique 1 (tel que défini ci-dessous) déterminé pour la Date de Paiement d'Intérêts pertinente], si le Taux Variable à la date de détermination pertinente est inférieur au taux indiqué sous la rubrique 'Exercice' ci-dessous, (ii) [taux indiqué sous la rubrique 'Taux Numérique 2'] [le Taux Numérique 2 (tel que défini ci-dessous) déterminé pour la Date de Paiement d'Intérêts pertinente], si le Taux Variable à la date de détermination pertinente est supérieur au taux indiqué sous la rubrique 'Exercice' ci-dessous, ou (iii) le plus élevé [des taux prévus sous les rubriques 'Taux Numérique 1' et 'Taux Numérique 2'] [des taux prévus sous les rubriques 'Taux Numérique 1' et 'Taux Numérique 2' déterminés pour la Date de Paiement d'Intérêts concernée][entre le Taux Numérique 1 déterminé pour la Date de Paiement d'Intérêts concernée et le taux spécifié ci-dessous sous la rubrique 'Taux Numérique 2'][entre le Taux Numérique 1 et le Taux Numérique 2, chacun tels que déterminés pour la Date de Paiement d'Intérêts concernée], si le Taux Variable à la date de détermination pertinente est égal au taux indiqué sous la rubrique 'Exercice' ci-dessous[, étant entendu que ce taux ne sera pas [supérieur [à [●]]% [au pourcentage énoncé sous la rubrique 'Plafond(%)' ci-dessous]] [le Taux Plafond Courbe (tel que défini ci-dessous)] [ou] [inférieur [à [●]]% [zéro]]][au pourcentage pertinent spécifié sous la rubrique 'Plancher%' ci-dessous].

[Date de Paiement d'Intérêts :]	[Taux Numérique 1 (%) :]	[Taux Numérique 2 (%) :]	[Prix d'Exercice (%) :]	[Plafond (%) :]	[Plancher (%) :]
[●]	[●]		[●]	[●]	[●]

["Taux Plafond Courbe" désigne un pourcentage déterminé par l'Agent de Détermination et égal au produit [(i) [●][du Facteur] et (ii) la somme de (a) le produit [●][du Multiplicateur] et le taux [●][du Taux de Référence] et (b) [●][la Marge]] [(i) [●][Facteur] et (ii) la somme de (a) le produit [●][du Multiplicateur 1] et le taux [●][du Taux de Référence 1], [moins][plus] le produit [●][du Multiplicateur 2] et le taux [●][du Taux de Référence 2], et (b) [●][la Marge]], sujet à un pourcentage maximal égal à [●][la Limite Supérieure].]

["Taux Numérique 1" désigne [le Taux de Référence CMS (tel que défini ci-dessous) [la notation pour [●] [mois / année] [LIBOR]/[EURIBOR]/[EONIA]/[SONIA]/[●] qui apparaît sur [la Page de l'Écran Bloomberg] [de l'Écran Reuters [●]] à [●] [h] à la date de détermination du taux variable]/[la moyenne arithmétique des notations de [●] / [mois / année] [LIBOR]/[EURIBOR]/[EONIA]/[SONIA]/[●] qui apparaît sur [la Page de l'Écran Bloomberg] [de l'Écran Reuters [●]] à [●] [h] à la date de détermination du taux variable.]

["Taux Numérique 2" désigne [le Taux de Référence CMS (tel que défini ci-dessous) [la notation pour [●] [mois / année] [LIBOR]/[EURIBOR]/[EONIA]/[SONIA]/[●] qui apparaît sur [la Page de l'Écran Bloomberg] [de l'Écran Reuters [●]] à [●] [h] à la date de

	<p>détermination du taux variable)/[la moyenne arithmétique des notations de [●] / [mois / année] [LIBOR]/[EURIBOR]/[EONIA]/[SONIA]/[●] qui apparaît sur [la Page de l'Ecran Bloomberg] [de l'Ecran Reuters [●] à [●] [h] à la date de détermination du taux variable.]</p> <p>["Taux Variable" désigne [le Taux de Référence CMS (tel que défini ci-dessous)] [la notation pour [●] [mois / année] [LIBOR]/[EURIBOR]/[EONIA]/[SONIA]/[●] qui apparaît sur [la Page de l'Ecran Bloomberg[●]] [de l'Ecran Reuters [●]] à [●] [h] [●] fois à la date de détermination du taux variable)/[la moyenne arithmétique des notations de [●] / [mois / année] [LIBOR]/[EURIBOR]/[EONIA]/[SONIA]/[●] qui apparaît sur [la Page de l'Ecran Bloomberg [●]] [de l'Ecran Reuters [●] à [●] [h] [●] fois à la date de détermination du taux variable.]</p> <p>[Intérêt lié au Spread. [Chaque] [Si l'Option de Changement est exercé , chaque] [Pendant l'existence des Titres ou , si l'Option de Changement est exercée, jusqu'à la Date de Changement suivant l'exercice de l'Option de Changement, chaque] [Pour la période comprise entre, et incluant [la Date d'Émission/ la Date de Paiement des Intérêts tombant dans [●]] mais à l'exclusion de la Date de Paiement des Intérêts tombant dans [●], chaque] Titre portera des intérêts à partir de [●] [la période de calcul d'intérêts commençant à, ou à la date la plus proche de la Date de Changement] et paiera un montant d'intérêts [(sous réserve de l'application du Facteur Range Accrual tel que décrit ci-dessous)] basé sur le Taux d'Intérêt (tel que défini ci-dessous) à la fin de chaque période de calcul d'intérêts au [[●] de chaque année] [chaque date spécifiée ci-dessous sous la rubrique 'Date(s) de Paiement d'Intérêt'] [postérieurement à la Date de Changement] (chacune, une "Date de Paiement d'Intérêts").</p> <p>Le taux d'intérêt applicable (le "Taux d'Intérêt") sera [égal au Taux lié au Spread $Un_{(t)}$ moins le produit du nombre spécifié sous le titre 'Lever' ci-dessous et le Taux lié au Spread $Deux_{(t)}$] [multiplié par le nombre figurant sous la rubrique 'Participation' ci-dessous [et ensuite [en ajoutant] [en soustrayant] le pourcentage pertinent spécifié ci-dessous sous la rubrique 'Spread(%)' / [●] %] [étant entendu que ce taux ne sera pas [supérieur au pourcentage énoncé sous la rubrique "Plafond (%)" ci-dessous]] [[●] %] [le Taux Plafond Courbe (tel que défini ci-dessous)]] [ou] [inférieur au [pourcentage approprié figurant sous la rubrique "Plancher (%)" ci-dessous] [[●] %] [zéro]] [(sous réserve de l'application du Facteur Range Accrual tel que décrit ci-dessous)].</p> <p>"Taux lié au Spread $Un_{(t)}$" désigne le Taux de Référence CMS (tel que défini ci-dessous)] [la notation pour [●] [mois / année] [LIBOR]/[EURIBOR]/[EONIA]/[SONIA]/[●] qui apparaît sur [la Page de l'Ecran Bloomberg] [●] [de l'Ecran Reuters] à [●] [h] [●] à la date de détermination du taux variable)/[la moyenne arithmétique des notations de [●] / [mois / année] [LIBOR]/[EURIBOR]/[EONIA]/[SONIA]/ [●] qui apparaît sur [la Page de l'Ecran Bloomberg] [de l'Ecran Reuters] [●] à [●] [h] [●] à la date de détermination du taux variable] [, sous réserve que ce taux ne soit pas [supérieur [au pourcentage indiqué sous le titre 'Plafond du Taux lié au Spread $Un_{(t)}$ (%)' ci-dessous / [●] %] [et][ou] [inférieur [au pourcentage pertinent indiqué sous 'Plancher du Taux lié au Spread $Un_{(t)}$ (%)' ci-dessous / [●] % [zéro]].</p> <p>"Taux lié au Spread $Deux_{(t)}$" désigne le Taux de Référence CMS (tel que défini ci-dessous)] [la notation pour [●] [mois / année] [LIBOR]/[EURIBOR]/[EONIA]/[SONIA]/[●] qui apparaît sur [la Page de l'Ecran Bloomberg] [●] [de l'Ecran Reuters] à [●] [h] [●] à la date de détermination du taux variable)/[la moyenne arithmétique des notations de [●] / [mois / année] [LIBOR]/[EURIBOR]/[EONIA]/[SONIA]/[●] qui apparaît sur [la Page de l'Ecran Bloomberg] [de l'Ecran Reuters] [●] à [●] [h] [●] à la date de détermination du taux variable] [, sous réserve que ce taux</p>
--	--

ne soit pas [supérieur [au pourcentage indiqué sous le titre 'Plafond du Taux lié au Spread Deux _(t) (%)' ci-dessous / [●] %] [et][ou] [inférieur [au pourcentage pertinent indiqué sous 'Plancher du Taux lié au Spread Deux _(t) (%)' ci-dessous / [●] % [zéro]].					
[Date de Paiement d'Intérêts :]	[Leverier :]	[Participation :]	[Spread (%) :]	[Plafond (%) :]	[Plancher (%) :]
[●]	[●]	[●]	[●]	[●]	[●]
[Plafond du Taux lié au Spread Un _(t) (%) :]	[Plafond du Taux lié au Spread Deux _(t) (%) :]	[Plancher du Taux lié au Spread Un _(t) (%) :]	[Plancher du Taux lié au Spread Deux _(t) (%) :]		
[●]	[●]	[●]	[●]		
<p>["Taux Plafond Courbe" désigne un pourcentage déterminé par l'Agent de Détermination et égal au produit [(i) [●][<i>du Facteur</i>] et (ii) la somme de (a) le produit [●][<i>du Multiplicateur</i>] et le taux [●][<i>du Taux de Référence</i>] et (b) [●][<i>la Marge</i>] [(i) [●][<i>Facteur</i>] et (ii) la somme de (a) le produit [●][<i>du Multiplicateur 1</i>] et le taux [●][<i>du Taux de Référence 1</i>], [moins][plus] le produit [●][<i>du Multiplicateur 2</i>] et le taux [●][<i>du Taux de Référence 2</i>], et (b) [●][<i>la Marge</i>], sujet à un pourcentage maximal égal à [●][<i>la Limite Supérieure</i>].]</p> <p>["Taux de Référence CMS" désigne le [taux swap/taux swap annuel/taux swap semi-annuel/taux swap trimestriel/taux swap semi-semestriel] pour les transactions swap en [●] (la Devise de Référence) avec une échéance au [●] (l'Echéance Désignée) qui apparaît sur [●] (la Page de l'Ecran Concerné) à [●] (le Moment Concerné) au [●] (la Date de Détermination d'Intérêt).]</p> <p>["Taux de Référence CMS 1" désigne le [taux swap/taux swap annuel/taux swap semi-annuel/taux swap trimestriel/taux swap semi-semestriel] pour les transactions swap en [●] (la Devise de Référence) avec une échéance au [●] (l'Echéance Désignée) qui apparaît sur [●] (la Page de l'Ecran Concerné) à [●] (le Moment Concerné) au [●] (la Date de Détermination d'Intérêt) ; et</p> <p>"Taux de Référence CMS 2" désigne le [taux swap/taux swap annuel/taux swap semi-annuel/taux swap trimestriel/taux swap semi-semestriel] pour les transactions swap en [●] (la Devise de Référence) avec une échéance au [●] (l'Echéance Désignée) qui apparaît sur [●] (la Page de l'Ecran Concerné) à [●] (le Moment Concerné) au [●] (la Date de Détermination d'Intérêt).]</p> <p>[Taux d'Intérêt Variable Décomposé. [Chaque][Si l'Option de Changement est exercée, chaque] [Pur toute la durée de vie des Titres, ou si l'Option de Changement est exercée, chaque] [Pour la période allant de et incluant [la Date d'Émission/ la Date de Paiement d'Intérêts tombant le [●]] jusqu'à et incluant la Date de Paiement d'intérêt tombant le [●], chaque] Titre portera intérêt du [●] [la période de calcul d'intérêts débutant à la Date de changement la plus proche] et paiera un montant d'intérêts [(sous réserve de l'application du Facteur Range Accrual tel que décrit ci-dessous)] basé sur le Taux d'Intérêt (tel que spécifié ci-dessous) à la fin de chaque période de calcul d'intérêts [le [●] de chaque année][chaque date spécifiée ci-dessous sous le</p>					

titre "Date(s) de Paiement d'Intérêts"[[tombant après la Date de Changement] (chacune, une "**Date de Paiement d'Intérêts**").

Le taux d'intérêt applicable (le "**Taux d'Intérêt**") sera égal au Taux d'Intérêt décomposé, calculé comme le produit (1) du Nombre de Périodes Composées multiplié par (B) la différence entre (x) le résultat d'augmentation de (aa) la somme de un plus [(I) le moins élevé entre le Plafond Décomposé et (II)] e Taux Variable [plus le pourcentage concerné spécifié ci-dessous sous le titre 'Spread (%)' [●]], la puissance (bb) du quotient de 1 divisé par le Nombre de Périodes Composées, moins (y) un[, pour autant que ce taux ne soit pas [supérieur [au pourcentage spécifié sous le titre 'Plafond (%)' ci-dessous / [●]%] [au Taux Plafond Courbe (tel que défini ci-dessous)]] [ou [inférieur [au pourcentage spécifié sous le titre 'Plancher (%)' ci-dessous [[●]% zéro]] [(sous réserve de l'application du Facteur Range Accrual tel que décrit ci-dessous)].

[Date(s) de Paiement d'Intérêts :]	[Nombre de Périodes Décomposées :]	[Plafond Décomposé :]	[Spread (%) :]	[Plafond (%) :]	[Plancher (%) :]
[●]	[●]	[●]	[●]	[●]	[●]

["**Le Taux Plafond Courbe**" signifie un pourcentage déterminé par l'Agent de Détermination égal au Produit [(i) de [●][*Facteur*] et (ii) de la somme (a) du produit de [●][*Multipliateur*] et le taux de [●] [*Taux de référence*] et (b) [●] [*Marge*]] [(i)[●] [*Facteur*] et (ii) la somme (a) du produit de [●] [*Multipliateur 1*] et le taux de [●] [*Taux de référence 1*] [mois][plus] le produit de [●][*Multipliateur 2*] et le taux de [●] [*Taux de référence 2*] et, (b) [●] [*Marge*]], sous réserve d'un pourcentage maximum égal à [●] [*Limite supérieure*]

["**Le Taux de Référence CMS**" signifie le [taux swap/le taux swap annuel/le taux swap semi-annuel/le taux swap quadrimestrielle/le taux swap trimestrielle/le taux swap quadrimestrielle du quadrimestre] pour les transactions swap en [●] (la Devise de Référence) ayant une maturité de [●] (l' Echéance Désignée) qui apparaît sur [●] (la Page de l'Ecran Concernée) au [●] (le Moment Concerné) à [●] (la Date de Détermination d'Intérêts).]

["**Le Taux Variable**" signifie [le Taux de Référence CMS (tel que défini ci-dessus)][la cote pour [●] [mois/année] [LIBOR]/[EURIBOR]/[EONIA]/[SONIA]/[●] qui apparaît sur [l'Ecran Bloomberg [●]][l'Ecran Reuters [●]] à [●]h [●] fois à la date de détermination du Taux d'Intérêt]/[la moyenne arithmétique des cotes pour [●] [mois/année] [LIBOR]/[EURIBOR]/[EONIA]/[SONIA]/[●] qui apparaît sur [l'Ecran Bloomberg [●]][l'Ecran Reuters [●]] à [●]h [●] fois à la date de détermination du taux d'intérêt.]

Facteur Range Accrual. Le montant de l'intérêt payable à l'égard de [chaque période de calcul d'intérêts [avant/suite à l'exercice de l'Option de Changement]] [la (les) période(s) d'intérêt suivant(es) : [●]] sera déterminé conformément au [Taux d'Intérêt Fixe] [Taux d'Intérêt Variable] [Taux d'Intérêt Variable Inversé] [Taux d'Intérêt Variable Décomposé] [Intérêt lié au Spread] ci-dessus, et ensuite en multipliant le montant obtenu par le Facteur Range Accrual pour cette période de calcul d'intérêts.

[Si le Taux du Facteur Range Accrual est applicable : Le "Facteur Range Accrual" à l'égard de toute période de calcul d'intérêts sera la fraction égale

au nombre de dates d'observation dans la période d'observation à laquelle la "Condition d'Augmentation" a été satisfaite divisé par le nombre total de dates d'observation au sein de la période d'observation.

La '**Condition d'Augmentation**' sera satisfaite à toute date d'observation dans la période d'observation pertinente à laquelle *[si le Single Rate Range Accrual est applicable : le Facteur Range Accrual Taux 1 à telle date d'observation est supérieur ou égal à [Barrière Inférieure] et inférieur ou égal à [Barrière Supérieure]] [si Spread Range Accrual est applicable : le Range Accrual Floating Rate 1 moins le Range Accrual Floating Rate 2, dans tous les cas à telle date d'observation est supérieur ou égal à [Barrière Inférieure] et inférieur ou égal à [Barrière Supérieure]] [si Dual Rate Range accrual est applicable : chacun des (i) Range Accrual Floating Rate 1 à telle date d'observation est supérieur ou égal à [Barrière Inférieure 1] et inférieur ou égal à [Barrière Supérieure 2] et (ii) Range Accrual Floating Rate 2 à telle date d'observation est supérieur ou égal à [Barrière Inférieure 2] et inférieur ou égal à [Barrière Supérieure 2]] [si Dual Spread Range Accrual est applicable : chacune des (i) Range Accrual Floating Rate 1 moins le Range Accrual Floating Rate 2, dans tous les cas, à telle date d'observation est supérieur ou égal à [Barrière Inférieure 1] et inférieur ou égal à [Barrière Supérieure 1] et (ii) le Range Accrual Floating Rate 3, dans tous les cas à telle date d'observation, est supérieur ou égal à [Barrière Inférieure 2] et inférieur ou égal à [Barrière Supérieure 2]].*

Le [Range Accrual Floating Rate 1] [Range Accrual Floating Rate 2] [et/ou] [Range Accrual Floating Rate 3] à chaque date d'observation durant la période d'observation en rapport avec la Date de Paiement d'Intérêts relevante sera la [cotation offerte (exprimée comme un pourcentage par an) pour le [Range Accrual Floating Rate 1] [Range Accrual Floating Rate 2] [et/ou] [Range Accrual Floating Rate 3] le cas échéant, de l'Echéance Désignée] [le Taux Swap Spécifié pour les transactions swap dans la Devise de Référence avec une échéance de l'Echéance Désignée (exprimée comme un pourcentage par an) pour le [Range Accrual Floating Rate 1] [Range Accrual Floating Rate 2] [et/ou] [Range Accrual Floating Rate 3] le cas échéant] qui apparaît sur la Page de l'Ecran Concerné du Moment Concerné, chacun tel que spécifié ci-dessous[, et, en ce qui concerne le Range Accrual Floating Rate 2 uniquement, multiplié par [●]] :

Range Accrual Floating Rate	Page de l'Écran Concerné	Moment Concerné	Echéance Désignée	Devise de Référence
[Range Accrual Floating Rate 1]	[●]	[●]		
[Range Accrual Floating Rate 2]	[●]	[●]		
[Range Accrual Floating Rate 3]	[●]	[●]		

[Date(s) de Paiement d'Intérêt/ Date(s) d'Observation d'Intérêt :]	Barrière Inférieure [1] :	Barrière Supérieure [1] :	[Barrière Inférieure 2 :]	[Barrière Supérieure 2 :]
[●]	[●]	[●]	[●]	[●]

	<p>Si le <i>Range Accrual Inflation Performance</i> est applicable : Le "Range Accrual Factor" à l'égard de toute Date de Paiement d'Intérêts sera la fraction égale au nombre de mois dans la période d'observation pendant lesquels la Condition d'Augmentation a été satisfaite, divisé par le nombre de mois dans la période d'observation.</p> <p>La Condition d'Augmentation sera satisfaite à toute date d'observation mensuelle durant la [●] [mois] [période] [se terminant le] [●] mois avant la Date de Paiement pertinente à laquelle la <i>Range Accrual Inflation Performance</i> est supérieure ou égale à la [Barrière Inférieure] et inférieure ou égale à la [Barrière Supérieure].</p> <p>Le <i>Range Accrual Inflation Performance</i> à l'égard d'une date d'observation mensuelle sera un nombre déterminé par l'Agent de Détermination en divisant (i) le niveau de l' [●] Indice, [●], ([l'Ecran Bloomberg] [la Page de l'Ecran Reuters] "[●]") (l'"Indice d'Inflation") pour le mois dans lequel une telle date d'observation se situe par (ii) le niveau de l'Indice d'Inflation pour le 12e mois précédent le mois où une telle date d'observation se situe, et en soustrayant 1.]</p> <p>[L'Option de Changement. L'émetteur peut, à son gré, choisir de changer le type d'intérêts payable à l'égard des Titres à partir d' [une combinaison de] [Taux d'intérêt fixe] [Taux d'Intérêt Variable] [Taux d'Intérêt Variable Inversé] [Intérêt Numérique] [Intérêt lié à l'Inflation] [Intérêt lié au Spread] [Taux d'Intérêt Variable Inversé] [soumis au Facteur Range Accrual] à [une combinaison de] [Taux d'Intérêt fixe] [Taux d'intérêt Variable] [Taux d'intérêt Variable Inversé] [Intérêt Numérique] [Intérêt lié à l'Inflation] [Intérêt lié au Spread] [Taux d'Intérêt Variable Inversé] [soumis au Facteur Range Accrual] en donnant un minimum de [●] jours ouvrables de préavis aux Détenteurs lors de n'importe quel jour ouvrable tombant dans [l'une des] Période(s) d'Exercice de Changement indiquée ci-dessous (l' "Option de Changement"). L'Option de Changement prend effet à la Date de Paiement des Intérêts (la "Date de Changement") applicable à la Période d'Exercice de Changement.</p> <table border="1" data-bbox="564 1173 1402 1272"> <tr> <td data-bbox="564 1173 1027 1238">Période d'Exercice de Changement (y-compris chaque date) :</td> <td data-bbox="1027 1173 1402 1238">Date de Paiement d'Intérêts :</td> </tr> <tr> <td data-bbox="564 1238 1027 1272">[●] to [●]</td> <td data-bbox="1027 1238 1402 1272">[●]</td> </tr> </table> <p>Lors de l'exercice de l'Option de Changement, les Titres (i) ne porteront plus d'intérêts tel que décrit par [la première combinaison de] [Taux d'intérêt Fixe] [Taux d'Intérêt Variable] [Taux d'Intérêt Variable Inversé] [Taux d'Intérêt Variable Inversé] [Intérêt Numérique] [Intérêt lié à l'Inflation] [Intérêt lié au Spread] [et le Facteur Range Accrual pertinent] ci-dessus à partir du dernier jour (exclu) de la période de calcul d'intérêts se terminant le jour ou la date la plus proche de la Date de Changement (ii) porteront intérêt tel que décrit par [la deuxième combinaison de] [Taux d'intérêt Fixe] [Taux d'Intérêt Variable] [Taux d'Intérêt Variable Inversé] [Taux d'Intérêt Variable Inversé] [Intérêt Numérique] [Intérêt lié à l'Inflation] [Intérêt lié au Spread] [et le Facteur Range Accrual pertinent] ci-dessus à partir de (et incluant) la période de calcul d'intérêts commençant le jour ou la date la plus proche de la Date de Changement.</p> <p>Si l'Option de Changement n'est pas exercée par l'Émetteur, les Titres continueront à porter intérêt, comme décrit par [la première combinaison de] [Taux d'intérêt Fixe] [Taux d'Intérêt Variable] [Taux d'Intérêt Variable Inversé] [Taux d'Intérêt Variable Inversé] [Intérêt Numérique] [Intérêt lié à l'Inflation] [Intérêt lié au Spread] [et le Facteur Range Accrual pertinent] ci-dessus.]</p> <p>[Coupon Zéro : [Chaque] [Si l'Option de Changement est exercée, chaque] [Au cours de la durée de vie des Titres ou, si l'Option de Changement est exercée, jusqu'à la Date de Changement suivant l'exercice de l'Option de</p>	Période d'Exercice de Changement (y-compris chaque date) :	Date de Paiement d'Intérêts :	[●] to [●]	[●]
Période d'Exercice de Changement (y-compris chaque date) :	Date de Paiement d'Intérêts :				
[●] to [●]	[●]				

	<p>Changement, chaque] [Pour la période depuis et y compris [la Date d'Émission /la Date de Paiement des Intérêts tombant dans [●]], exception faite de la Date de Paiement des Intérêts tombant dans [●], chaque] Titre ne portera aucun montant d'intérêts à moins qu'un montant au principal ne soit échu (dans ce cas, le taux d'intérêt est égal à [●]) [à partir de [●] [la période de calcul d'intérêts commençant le jour de ou à la date la plus proche de la Date de Changement]]]</p> <p>["Plancher Global"] : Si l'Agent de Détermination détermine que le montant total des intérêts payés et payables concernant chaque Titre, à chaque Date de Paiement d'Intérêts eu égard à la durée des Titres (y compris tout montant d'intérêts payable à la Date de Paiement d'Intérêts tombant à (ou aux alentours de) la Date d'Échéance) (ce montant total, le "Montant Total d'Intérêts"), est inférieur au Plancher Global, l'Émetteur paiera le Montant Supplémentaire d'Intérêts correspondant à chaque Titre à la Date d'Échéance. Le Montant Supplémentaire d'Intérêts sera payé en sus du montant des intérêts (le cas échéant) payables à la Date de Paiement d'Intérêts tombant à (ou alentours de) la Date d'Échéance.</p> <p>Le "Montant Supplémentaire d'Intérêts" est un montant qui est égal au Plancher Global moins le Montant Total d'Intérêts.</p> <p>Le "Plancher Global" est un montant qui est égal au Montant du Calcul multiplié par [●] %.]</p> <p>[Option de Conversion : Chaque Jour Ouvrable d'Exercice de l'Option pendant la durée des Titres, le Détenteur représentant 100% du Montant Nominal Total (ou du nombre souscrits, selon le cas) des Titres a la possibilité d'aviser l'Émetteur, conformément aux modalités et conditions, que le(s) Détenteur(s) a (ont) l'intention d'exercer l'Option de Conversion portant sur la Période de Calcul d'Intérêts actuelle et/ou une ou plusieurs Période de Calcul d'Intérêts future (collectivement, la "Période de Conversion"). Pour être valable, cette notification de l'exercice doit strictement respecter les exigences énoncées dans les modalités et conditions, et y compris ce qui est spécifié dans la notification et les délais impartis dans lesquels l'Agent de Détermination accuse réception de la notification. Si la notification est valable, l'Agent de Détermination remettra au Détenteur exerçant l'option une cotation du taux d'intérêt fixe proposé et les autres conditions pertinentes qui s'appliqueraient à la Période de Conversion si l'Option de Conversion est exercée. Si le taux fixe coté et les autres conditions liées sont acceptés (y compris tout autre taux fixe coté ultérieure et toute autre condition si la cotation initiale n'est pas acceptée immédiatement), tels que confirmés par l'Agent de Détermination au Détenteur exerçant l'option, l'Option de Conversion sera ensuite exercée valablement. L'exercice valable de l'Option de Conversion a pour effet que, sans autre formalité ou notification, pour chaque Période de Calcul d'Intérêts incluse dans la Période de Conversion, le Type d'Intérêts sera réputé changer pour devenir un 'Intérêt à Taux Fixe' et le Montant d'intérêts calculé en conséquence. En outre, si le 'Plancher Global' est applicable pour les Titres, le Détenteur exerçant l'Option de Conversion peut accepter, lors de l'exercice de l'Option de Conversion, de la rendre inapplicable. Aussitôt que possible après l'exercice valide ou invalide (selon le cas) de l'Option de Conversion, l'Émetteur en informera l'Agent de Paiement et d'Émission, ainsi que le(s) Détenteur(s).</p> <p>Une notification valide de l'exercice de l'Option de Conversion ne peut pas être remise par le(s) Détenteur(s) plus de [●] fois pendant la durée des Titres et une notification valide est irrévocable. La remise en bonne et due forme d'une notification d'exercice de l'Option de Conversion et l'accusé de réception donné par l'Agent de Détermination ne feront courir de risque que pour le Détenteur Exerçant l'option.</p>
--	--

"**Jour ouvrable pour l'Exercice de l'Option**" désigne tout jour (en dehors des samedis et dimanches) où les marchés de change et les banques commerciales effectuent des paiements et sont généralement ouverts à [●].]

Tout montant d'intérêts payable en vertu des Titres sera payé en [GBP] [EUR] [USD] [●], ces paiements étant converti de [GBP] [EUR] [USD] [●] en [GBP] [EUR] [USD] [●] au taux de change en vigueur tel que déterminé par l'Agent de Détermination.

REMBOURSEMENT FINAL

Il est prévu de rembourser les Titres le [●] par paiement par l'Émetteur d'un montant de [GBP] [EUR] [USD] [●] par [●] égal à [●] multiplié par [[●] %] [le plus grand entre (i) le niveau déterminé en divisant le niveau de l'[Indice d'Inflation] [[●] Indice, [●], ([Ecran Bloomberg [●] [Page de l'Ecran Reuters [●]] "[●]") (l'"**Indice d'Inflation**")]] pour [●] par le niveau de l'Indice d'Inflation pour [●] et (ii) [●] %].

Le montant payable lors du remboursement des Titres sera payé en [GBP] [EUR] [USD] [●], ce paiement étant converti de [GBP] [EUR] [USD] [●] en [GBP] [EUR] [USD] [●] au taux de change en vigueur tel que déterminé par l'Agent de Détermination.]

REMBOURSEMENT ANTICIPÉ FACULTATIF

[Ces Titres ne peuvent pas être remboursés anticipativement au choix de l'Émetteur ou du Détenteur.]

[**Option d'Achat** : L'Émetteur peut choisir de rembourser la totalité des Titres avant la Date Fixée pour le Remboursement, en donnant un préavis de minimum [15]/[●] jours ouvrables aux Détenteurs, lequel préavis peut être donné lors de n'importe quel jour ouvrable [tombant durant la période à partir de et en ce compris [●], jusqu'à et y compris [●]] [tombant durant chaque période indiquée ci-dessous sous la rubrique "**Période d'Exercice de l'Option de l'Émetteur**". Les Titres seront remboursés par le versement d'une somme par [●] égale à [[●] %] [au pourcentage indiqué ci-dessous sous la rubrique "Pourcentage du Remboursement Anticipé"] multiplié par [●] le [●] [à la Date du Remboursement Facultatif en Espèces pertinente indiquée ci-dessous sous la rubrique "**Date du Remboursement en Espèces Facultatif**".]

[Période d'Exercice de l'Option de l'Émetteur (chaque date incluse) :]	[Date du Remboursement en Espèces Facultatif :]	Pourcentage du Remboursement Anticipé (%) :
[●] à [●]	[●]	[●]

Si l'option de rembourser les Titres n'est pas exercée par l'Émetteur alors les Titres seront remboursés à la Date Fixée pour le Remboursement.]

[**Option de Vente** : Un Détenteur peut choisir de revendre un Titre avant la Date Fixée pour le Remboursement, [en donnant un préavis de minimum [●] jours ouvrables à l'Émetteur, lequel préavis peut être donné lors de n'importe quel jour ouvrable [tombant durant la période allant de et y compris [●], jusqu'à et y compris [●]] [tombant durant chaque période indiquée ci-dessous sous la rubrique "**Période d'Exercice de l'Option de Vente**". Les Titres concernés seront remboursés par le versement d'une somme par [●] égale à [[●] %] [au pourcentage indiqué ci-dessous sous la rubrique "Pourcentage du Remboursement Anticipé"] multiplié par [●] le [●] [à la Date du

		<p>Remboursement Facultatif en Espèces pertinente indiquée ci-dessous sous la rubrique "Date du Remboursement en Espèces Facultatif" (la "Date du Remboursement en Espèces Facultatif").</p> <table border="1"> <tr> <td>[Période d'Exercice de l'Option de Vente (chaque date incluse) :]</td> <td>[Date du Remboursement en Espèces Facultatif :]</td> <td>[Pourcentage du Remboursement Anticipé (%) :]</td> </tr> <tr> <td>[●] à [●]</td> <td>[●]</td> <td>[●]</td> </tr> </table> <p>Si l'option de revendre un Titre n'est pas exercée par le Détenteur, alors le Titre sera remboursé à la Date Fixée pour le Remboursement.]</p> <p>Le montant payable lors du remboursement anticipé facultatif des Titres sera payé en [GBP] [EUR] [USD] [●], ces paiements étant converti de [GBP] [EUR] [USD] [●] en [GBP] [EUR] [USD] [●] au taux de change en vigueur tel que déterminé par l'Agent de Détermination.]</p>	[Période d'Exercice de l'Option de Vente (chaque date incluse) :]	[Date du Remboursement en Espèces Facultatif :]	[Pourcentage du Remboursement Anticipé (%) :]	[●] à [●]	[●]	[●]
[Période d'Exercice de l'Option de Vente (chaque date incluse) :]	[Date du Remboursement en Espèces Facultatif :]	[Pourcentage du Remboursement Anticipé (%) :]						
[●] à [●]	[●]	[●]						
C.10	Composante dérivée dans le paiement d'intérêts	<p>[Le montant de l'intérêt payable à chaque Date de Paiement d'Intérêts sera calculé par référence aux mouvements de l'Indice d'Inflation. Le <i>spread</i> fixe sera de [●]%. La participation sera [●]. Le taux d'intérêt applicable sera déterminé en divisant le niveau de l'Indice d'Inflation du [●er/ème] mois précédant la Date de Paiement d'Intérêts concernée par le niveau de l'Indice d'Inflation du mois de référence tombant douze mois avant ce mois, en soustrayant 1 et en (exprimant le résultat en pourcentage), en multipliant par la participation et en ajoutant ou en soustrayant le <i>spread</i> fixe. Une diminution du niveau de l'Indice d'Inflation réduira le montant de l'intérêt payable sur les Titres.]</p> <p>[Sans Objet[, il n'y a pas de composant dérivé dans le paiement d'intérêt] les Titres ne paient pas d'intérêt].]</p>						
C.11	Admission à la négociation	<p>[Les Titres peuvent être admis à la négociation sur un marché réglementé en Belgique, au Danemark, en Espagne, en Finlande, en France, en Irlande, en Italie, au Luxembourg, à Malte, en Norvège, aux Pays-Bas, au Portugal, au Royaume-Uni ou en Suède. [Les Titres peuvent être cotés et admis à la négociation sur un marché en Suisse ou en Italie qui n'est pas un marché réglementé aux fins de la [Directive][Règlement] Prospectus.]]</p> <p>[Une demande [a été/devrait être] déposée par l'Émetteur (ou en son nom) afin d'admettre les Titres à la négociation sur [le marché réglementé du/d'/de] [le/l'/la] [Irish Stock Exchange plc négociant sous le nom d'Euronext Dublin] [Euronext Paris] [Euronext Bruxelles] [Euronext Amsterdam] [Bourse du Luxembourg] [Bourse de Malte] [NASDAQ OMX Copenhagen] [NASDAQ OMX Stockholm] [NASDAQ OMX Helsinki] [Oslo Stock Exchange] [Nordic Derivatives Exchange (NDX)] [Borsa Italiana S.p.A.] [Bolsas y Mercados Españoles] [Euronext Lisbon] [SIX Swiss Exchange] [multilateral trading facility de EuroTLX SIM S.p.A.][Nasdaq First North]] avec effet au [●]. Le [SIX Swiss Exchange] [et le] [multilateral trading facility d'EuroTLX SIM S.p.A.][Nasdaq First North]] [n'est] [ne sont] pas [un] [des] marché réglementé[s] aux fins de la [Directive][Règlement] Prospectus.]]</p> <p>[Sans Objet ; Les Titres ne sont pas destinés à être cotés ou admis à la négociation.]</p>						
C.15	Description de la manière dont la valeur de l'investissement est influencée	<p>Le rendement et la valeur des Titres qui sont des titres dérivés seront liés à la performance d'un indice d'inflation spécifié. En outre, tout paiement d'intérêts sera calculé par référence à un taux fixe et/ou un ou plusieurs taux variable ou aux mouvements de l'indice d'inflation spécifié.</p>						

	par la valeur de l'instrument sous-jacent	<p>[Les paiements d'intérêts sont calculés par référence à [un Taux Fixe de [●]] [un Taux Variable] [les Taux Fixes 1 et 2, le Taux Variable et le <i>Spread</i> [le Taux lié au Spread Un_(t) et le Taux lié au Spread Deux_(t) [aux mouvements de l'Indice d'Inflation] [et le Facteur Range Accrual] [Une diminution du niveau du [Taux Variable] [de l'Indice d'Inflation] réduira le montant de l'intérêt payable sur les Titres.] [Une augmentation du niveau du Taux Variable] réduira le montant de l'intérêt payable sur les Titres.] [Le montant des intérêts pour une période donnée est cependant soumis à [un taux maximum de [●]] [et à] [un taux minimum de [●].]] [Une diminution du niveau du Facteur Range Accrual réduira le montant des intérêts payables sur les Titres.]]</p> <p>[Les paiements du principal font l'objet d'un ajustement par rapport aux fluctuations de l'Indice d'Inflation. Une diminution du niveau de l'Indice d'Inflation réduira le montant de remboursement payable en vertu des Titres.]</p>
C.16	Date d'expiration ou date d'échéance des titres	<p>Les Titres avec des modalités de remboursement qui font référence à la performance d'un indice d'inflation spécifié, ont un remboursement prévu à la Date Fixée pour le Remboursement.</p> <p>[La Date Fixée pour le Remboursement des Titres est le [●].]</p>
C.17	Procédure de règlement des titres dérivés	<p>Les Titres qui sont des titres dérivés seront livrés à la date d'émission indiquée soit en échange du paiement du prix d'émission (ou dans le cas de Titres ayant une devise de paiement différente de la devise de dénomination, la devise de paiement équivalente du prix d'émission.) soit sans paiement du prix d'émission des Titres. Les Titres peuvent être compensés et réglés par l'intermédiaire d'Euroclear Bank SA/NV, Clearstream Banking <i>société anonyme</i>, Euroclear France, S.A., VP Securities, A/S, Euroclear Finland Oy, Norwegian Central Securities Depository, Euroclear Sweden AB ou SIX SIS Ltd.</p> <p>[Les Titres seront livrés le [●] (la "Date d'Émission") [contre paiement] [sans paiement] du prix d'émission des Titres.]</p> <p>[Les Titres seront compensés et réglés par [Euroclear Bank SA/NV] [Clearstream Banking, <i>société anonyme</i>] [Euroclear France S.A.] [VP Securities A/S] [Euroclear Finland Oy] [Norwegian Central Securities Depository] [Euroclear Sweden AB] [SIX SIS Ltd.] [●].]</p>
C.18	Description du rendement des titres dérivés	<p>La valeur de l'actif sous-jacent auquel des Titres qui sont des Titres dérivés sont liés affectera l'intérêt payé et/ou le montant payé à la Date Fixée pour le Remboursement. L'intérêt et tout montant de remboursement payable sera payé en espèces.</p> <p>[Sans objet : les Titres ne sont pas des titres dérivés.]</p> <p>[Les paiements d'intérêt sont sujets à un ajustement en fonction des mouvements dans l'Indice d'Inflation. [Le montant d'intérêts payable aux Détenteurs à chaque Date de Paiement d'Intérêts sera déterminé en multipliant un pourcentage fixe spécifié [pour les Dates de Paiement d'Intérêts concernées] par un montant égal au niveau de l'Indice d'Inflation pour le [●] [ier/ième] mois précédant la Date de Paiement d'Intérêts concernée divisé par le niveau de l'Indice d'Inflation au [●].][Le montant d'intérêts payable aux Détenteurs à chaque Date de Paiement d'Intérêts sera ajusté par un montant déterminé en divisant le niveau de l'Indice d'Inflation pour le [●] mois précédant la Date de Paiement d'Intérêts pertinente par le niveau de l'Indice d'Inflation pour le [●][ier/ième] mois précédant la Date de Paiement d'Intérêts concernée, en soustrayant 1 et en exprimant le chiffre obtenu comme un pourcentage, multiplié par un pourcentage fixe spécifié] [et en</p>

		<p>[additionnant][soustrayant] un pourcentage spécifié, le Spread].]. Une diminution du niveau de l'Indice d'Inflation réduira le montant de l'intérêt payable en vertu des Titres.] [Le montant de l'intérêt payable aux Détenteurs à chaque Date de Paiement d'Intérêts sera multiplié par le Facteur Range Accrual applicable, ajusté par un montant déterminé en divisant le niveau de l'Indice d'Inflation pour le [●] mois avant la Date de Paiement d'Intérêts pertinente par le niveau de l'Indice d'Inflation pour [●].Une diminution du niveau de l'Indice d'Inflation réduira le montant de l'intérêt payable en vertu des Titres.]</p> <p>Les paiements du principal font l'objet d'un ajustement en fonction des mouvements dans l'Indice d'Inflation. Sous réserve de tout remboursement anticipé des Titres, les Titres seront remboursés le [●] par paiement par l'Émetteur d'un montant par [●] en [GBP] [EUR] [USD] [●] égal à [●] multiplié par le plus élevé (i) du niveau calculé en divisant le niveau de l'Indice d'Inflation de [●] par le niveau de l'Indice d'Inflation de [●] et (ii) [●].Une diminution du niveau de l'Indice d'Inflation réduira le montant de l'intérêt payable en vertu des Titres.]</p>
C.19	Prix de référence final du sous-jacent	<p>Le niveau final de tout indice d'inflation spécifié auquel les Titres qui sont des titres dérivés sont liés sera le niveau pour un mois donné qui est publié sur une page désignée du Reuters Monitor Money Rates Service (à www.reuters.com) ou Bloomberg© (à www.Bloomberg.com) par le sponsor de l'indice d'inflation. Les détails du mois de référence et de la page désignée seront fournis dans les Conditions Définitives.</p> <p>[Le montant payable en vertu des Titres sera calculé en regardant le niveau de l'Indice d'Inflation de [●] sur [la Page de l'Ecran Bloomberg [●]] [de l'Ecran Reuters [●]] tel que déterminé par l'Agent de Détermination.] [Sans objet : les Titres ne sont pas des titres dérivés.]</p>
C.20	Type de sous-jacent	<p>[L'actif sous-jacent est l'Indice d'Inflation. Des informations sur l'Indice d'Inflation, y compris le niveau pour un mois donné, peuvent être trouvées sur [la Page de l'Ecran Bloomberg [●]] [de l'Ecran Reuters [●]] [et sur le site www. [●]].][Sans objet : les Titres ne sont pas des titres dérivés.]</p>
C.21	Marché où les Titres sont négociés	<p>[Une demande [a été / devrait être] déposée par l'Émetteur pour coter les Titres sur [●] et les admettre à la négociation sur le marché réglementé de la [Irish Stock Exchange plc négociant sous le nom d'Euronext Dublin] [Euronext Paris] [Euronext Bruxelles] [Euronext Amsterdam] [Bourse du Luxembourg] [Bourse de Malte] [NASDAQ OMX Copenhagen] [NASDAQ OMX Stockholm] [Oslo Stock Exchange] [Nordic Derivatives Exchange (NDX)] [NASDAQ OMX Helsinki] [Borsa Italiana S.p.A.] [Bolsas y Mercados Españoles] [Euronext Lisbon] [SIX Swiss Exchange] [<i>multilateral trading facility</i> de Euro TLX SIM S.p.A.] [Nasdaq First North]] avec effet au [●].]. [Le [SIX Swiss Exchange] [et le] [<i>multilateral trading facility</i> de EuroTLX SIM S.p.A.] [Nasdaq First North]] [n'est] [ne sont] pas [un] [des] marché[s] réglementé[s] aux fins de la [Directive] [Règlement] Prospectus.]]</p> <p>[Sans Objet ; Les Titres ne sont pas destinés à être cotés ou admis à la négociation.]</p>
Section D – Risques		
D.2	Informations clés sur les risques principaux	<p>Risque de Crédit et risque de Marché</p> <p>Le risque de crédit est le risque de perte pour le Groupe Bancaire résultant de la défaillance de clients ou contreparties, d'honorer pleinement leurs obligations envers les membres du Groupe Bancaire, y compris le paiement</p>

	<p>propres à l'Émetteur</p>	<p>intégral et en temps voulu du principal, des intérêts, des garanties et des autres créances.</p> <p>Le Groupe Bancaire est exposé aux risques liés aux changements de qualité du crédit et des taux de recouvrement des prêts et avances dus par les emprunteurs et les contreparties de tout portefeuille spécifique.</p> <p>Les domaines suivants sont concernés par des incertitudes sur le portefeuille du Groupe Bancaire qui pourraient avoir un impact sur les performances : (i) les détaillants, l'hôtellerie et les loisirs au Royaume-Uni, (ii) l'accessibilité des consommateurs, (iii) le marché immobilier britannique, (iv) la souscription de financement par effet de levier et (v) le portefeuille hypothécaire italien.</p> <p>Le Groupe Bancaire a également des expositions individuelles importantes envers des contreparties uniques, tant dans ses activités de prêt que dans ses services financiers et ses activités commerciales.</p> <p>Le risque de marché est le risque de perte résultant d'une éventuelle évolution défavorable dans la valeur des actifs et des passifs du Groupe Bancaire résultant de la fluctuation dans les variables du marché. Ces variables comprennent, sans s'y limiter, les taux d'intérêt, les devises, le prix des actions, le prix des matières premières, les écarts de crédit, les volatilités implicites et les corrélations d'actifs par rapport aux portefeuilles du Groupe Bancaire, activités de négociation, exécution des transactions des clients.</p> <p>Risque de Trésorerie et de Capital</p> <p>Le Groupe Bancaire est confronté à trois principaux types de risques de trésorerie et de capital :</p> <p>(1) Le risque de liquidité - est le risque que le Groupe Bancaire ne soit pas en mesure de remplir ses obligations contractuelles ou éventuelles ou qu'il n'ait pas le montant, la teneur et la composition appropriés de financement et de liquidité pour soutenir ses actifs, qui peuvent également être affectés par un changement de la notation de crédit ;</p> <p>(2) Le risque de capital - est le risque que le Groupe Bancaire ait un niveau ou une composition de capital insuffisant pour soutenir ses activités commerciales normales et ses régimes de retraite ainsi que satisfaire à ses exigences de capital réglementaire dans des conditions d'exploitation normales ou dans des conditions de stress (tant réelles que définies aux fins de la planification interne ou des tests de résistance réglementaires) ; et</p> <p>(3) Le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire - est le risque que le Groupe Bancaire soit exposé à la volatilité des capitaux ou des revenus en raison d'une inadéquation entre les expositions aux taux d'intérêt de ses actifs et passifs (non négociés).</p> <p>Risque Opérationnel et risque lié aux Modèles</p> <p>Le risque opérationnel est le risque de perte pour le Groupe Bancaire en raison de processus ou systèmes défaillants ou inadéquats, de facteurs humains ou d'événements extérieurs lorsque la cause profonde n'est pas due à des risques de crédit ou de marché. Par exemple inclure : (i) la résilience opérationnelle, (ii) les cybermenaces, (iii) la technologie nouvelle et émergente, (iv) la fraude externe, (v) la gestion des données et la protection des informations, (vi) le commerce d'algorithmes, (vii) l'erreur de traitement, (viii) l'exposition des fournisseurs, (ix) les estimations comptables critiques et les jugements, (x) le</p>
--	------------------------------------	--

	<p>risque fiscal et (xi) la capacité d'embaucher et de conserver de manière appropriée les employés qualifiés.</p> <p>Le risque lié aux modèles est le risque de conséquences négatives potentielles dérivant des évaluations financières ou des décisions fondées sur des résultats et des rapports de modèles incorrects ou mal utilisés. Les modèles sont, par nature, des représentations imparfaites et incomplètes de la réalité parce qu'ils reposent sur des hypothèses et des données d'entrée et qu'ils peuvent donc être utilisés à mauvais escient, sous réserve d'erreurs affectant la précision de leurs résultats. Les erreurs ou les mauvais usages des modèles peuvent conduire (entre autres) le Groupe Bancaire à prendre des décisions commerciales inappropriées et/ou les inexactitudes ou erreurs pouvant être identifiées dans le gestion des risques du Groupe Bancaire et du processus de déclaration réglementaire.</p> <p>Risque lié au comportement et risque réputationnel</p> <p>Le risque lié au comportement est le risque de préjudice pour les consommateurs, clients, l'intégrité du marché, la concurrence effective ou le Groupe Bancaire en cas d'offre inappropriée de services financiers, y compris les cas de faute intentionnelle ou de négligence. Ce risque pourrait se manifester de diverses manières : (i) mauvaise conduite des employés, (ii) gouvernance et cycle de vie des produits, (iii) criminalité financière, (iv) protection des données et de la vie privée et (v) accent mis par la réglementation sur la culture et la responsabilité.</p> <p>Le risque réputationnel est le risque qu'une action, une transaction, un investissement, un événement, une décision ou une relation d'affaire réduise la confiance dans l'intégrité et la compétence du Groupe Bancaire.</p> <p>Le risque réputationnel peut découler de questions opérationnelles ou de questions de conduite qui nuisent aux consommateurs, aux clients, à l'intégrité du marché, à une concurrence effective ou au Groupe Bancaire.</p> <p>Les risques matériels existants et émergents susceptibles d'avoir un impact plus important qu'un risque principal</p> <p>Outre les risques exposés ci-dessus, il existe également des risques matériels existants et émergents qui peuvent avoir un impact sur plus d'un de ces principaux risques. Ces risques sont les suivants : (i) des risques potentiellement défavorables au niveau mondial et les conditions économiques et de marché locales, ainsi que les conditions géopolitiques (comme l'épidémie de coronavirus (COVID-19)) ; (ii) le processus de retrait du Royaume-Uni de l'UE ; (iii) l'impact des changements de taux d'intérêt sur la rentabilité du Groupe Bancaire ; (iv) l'environnement concurrentiel des services bancaires et financiers de l'industrie ; (v) le programme de changement réglementaire et son impact sur les entreprises ; (vi) l'impact du changement climatique sur les activités du Groupe Bancaire ; et (vii) l'impact des réformes des taux d'intérêt de référence sur le Groupe Bancaire.</p> <p>Risque juridique et questions juridique, de concurrence et de réglementation</p> <p>La Groupe Bancaire exerce des activités sur un marché très réglementé qui l'expose au risque juridique découlant (i) de la multitude de lois et de règlements qui s'appliquent aux entreprises qu'elle exploite, qui sont très dynamiques, qui peuvent varier entre les juridictions, et sont souvent peu claires dans leur application à des circonstances particulières, notamment dans les domaines nouveaux et émergents ; et (ii) la nature diversifiée et évolutive des activités du Groupe Bancaire et les pratiques commerciales.</p>
--	---

		<p>Dans chaque cas, cela expose le Groupe Bancaire au risque de perte ou à l'imposition de pénalités, de dommages et intérêts ou d'amendes suite au non-respect des membres du Groupe Bancaire de leurs obligations légales, y compris les exigences légales ou contractuelles. Le risque juridique peut survenir en relation avec un certain nombre de facteurs de risque, notamment (sans limitation) en raison (i) du retrait du Royaume-Uni de l'UE, (ii) de la réforme de référence, (iii) le programme de changement réglementaire, et (iv) l'évolution rapide des règles et des réglementations en matière de protection des données, de la vie privée et la cybersécurité.</p> <p>L'Émetteur et le Groupe Bancaire sont soumis à d'importants pouvoirs de résolution</p> <p>En vertu de la Loi Bancaire, des pouvoirs importants sont accordés à la Banque d'Angleterre (ou, dans certaines circonstances, le Trésor de Sa Majesté), en consultation avec l'Autorité de Régulation Prudentielle du Royaume-Uni, l'Autorité de Surveillance des Marchés Financiers et le Trésor de Sa Majesté, le cas échéant, dans le cadre d'un régime de résolution spéciale. Ces pouvoirs permettent à la Banque d'Angleterre (ou tout successeur ou remplaçant de celle-ci et/ou tout autre au Royaume-Uni avec la possibilité d'exercer le Pouvoir de Renflouement anglais) ("Autorité de Résolution") pour mettre en œuvre diverses mesures de résolution et les options de stabilisation (y compris, mais pas exclusivement à, l'outil de renflouement) en ce qui concerne une banque ou une entreprise d'investissement britannique et certaines de ses filiales (dont actuellement l'Émetteur) (chacune étant une "entité pertinente") dans des circonstances où l'Autorité de Résolution est satisfaite que les conditions de résolution pertinentes soient remplies.</p> <p>"Pouvoirs de Renflouement anglais" signifie toute réduction de valeur, conversion, transfert, pouvoir de modification et/ou de suspension existant de temps à autre en vertu de toute loi, réglementation, règle ou exigence relative à la résolution des banques, des sociétés de groupe bancaire, des établissements de crédit et/ou des entreprises d'investissement constituées au Royaume-Uni en vigueur et applicable au Royaume-Uni à l'Émetteur ou à d'autres membres du Groupe Bancaire (telle qu'elle a été ou peut être modifiée de temps à autre) en vertu duquel les obligations d'une banque, d'une société de groupe bancaire, d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'investissement ou de l'une de ses filiales peuvent être réduites, annulées, modifiées, transférées et/ou converties en actions ou autres titres ou obligations du débiteur ou de toute autre personne.⁵</p>
D.3	<p>Informations clés sur les principaux risques propres aux Titres</p>	<p>Vous pouvez perdre jusqu'à la valeur totale de votre investissement dans les Titres :</p> <p>Le paiement de tout montant dû en vertu des Titres est dépendant de la capacité de l'Émetteur à remplir ses obligations lorsque celles-ci sont dues. Les Titres sont des obligations non garanties. Ce ne sont pas des dépôts et ne sont pas protégés en vertu du <i>UK's Financial Services Compensation Scheme</i> ou de tout autre mécanisme de protection et d'assurance des dépôts. Dès lors, même s'il est indiqué que les Titres concernés sont remboursables à hauteur d'un montant égal ou supérieur à leur prix d'achat initial, si l'Émetteur fait défaut ou est autrement incapable de faire face à ses obligations de paiement ou de livraison en vertu des Titres, vous perdrez tout ou une partie de votre investissement.</p>

⁵ En vertu du Supplément 4/2019 daté du 26 Mars 2020, l'Élément D.2 (*Informations clés sur les risques qui sont spécifiques à l'Émetteur*) est mis à jour.

	<p>Vous pouvez également perdre tout ou partie de l'entièreté de votre investissement si :</p> <ul style="list-style-type: none"> • vous vendez vos Titres avant leur échéance sur le marché secondaire (s'il y en a un) à un montant qui est inférieur au prix d'achat initial ; • les Titres sont remboursés anticipativement pour des raisons indépendantes de la volonté de l'Émetteur (par exemple suite à [un changement de loi applicable][une perturbation de la devise] [ou] [un événement fiscal affectant la capacité de l'Émetteur à remplir ses obligations en vertu des Titres]) et le montant versé aux investisseurs est inférieur au prix d'achat initial ; ou • les modalités et conditions des Titres sont ajustées (en conformité avec les modalités et conditions des Titres), de telle sorte que le montant de remboursement payable aux investisseurs et/ou la valeur des Titres est réduit. <p>[Risque d'Option : Les Titres sont des instruments financiers dérivés qui peuvent inclure un droit d'option (par exemple, une option d'achat ou option de vente) et qui, par conséquent, ont de nombreuses caractéristiques en commun avec des options. Les opérations sur options (et donc un investissement dans des Titres, y compris des options) comportent un niveau de risque élevé. Toute somme reçue par les investisseurs dans le cadre de l'exercice d'une option peut-être inférieure à leur investissement initial et pourrait être de zéro.]</p> <p>[Risque de retrait de l'offre publique : En cas d'une offre publique, l'Émetteur peut prévoir dans les Conditions Définitives qu'il s'agit d'une condition de l'offre que l'Émetteur puisse retirer l'offre pour des raisons indépendantes de sa volonté, tels que des événements extraordinaires qui, à la détermination de l'émetteur peuvent être préjudiciables à l'offre. Dans de telles circonstances, l'offre sera considérée comme nulle et non avenue. Dans ce cas, lorsque vous avez déjà payé ou livré le montant de la souscription pour les Titres concernés, vous aurez droit au remboursement de ces sommes, mais ne recevrez pas de rémunération qui aurait été accumulée durant la période entre le paiement ou la livraison du montant de la souscription et le remboursement des Titres.]</p> <p>Risque de réinvestissement/perte de rendement : Suite à un rachat anticipé des Titres pour une raison quelconque, les Détenteurs peuvent être incapables de réinvestir le produit du rachat à un rendement effectif aussi élevé que le rendement des Titres qui sont rachetés.</p> <p>[Retenue d'impôts américaine sur les montants équivalents à des dividendes : certains paiements présumés sur le produit détenus par des investisseurs non américains de manière générale peuvent être sujets à une retenue d'impôts américaine de 30 pour cent. Aucun montant additionnel ne sera payable en vertu de ces retenues d'impôts.]</p> <p>Prix de marché volatiles : La valeur de marché des Titres est imprévisible et peut être très volatile, étant donné qu'elle peut être affectée par de nombreux facteurs imprévisibles, y compris : les taux d'intérêts et de rendement sur le marché, les fluctuations des taux de change de la devise ; les contrôles de changes, le temps restant jusqu'à la maturité des Titres ; des événements de nature économique, financière, réglementaire, politique, terroriste, militaire ou autres dans une ou plusieurs juridictions ; des modifications des lois ou règlements ; la solvabilité de l'Émetteur ou sa solvabilité apparente.</p> <p>[Risques liés à l'intérêt numérique : Le taux d'intérêt payable sur les Titres varie entre les deux taux spécifiés (dont l'un peut être zéro) en fonction de la</p>
--	--

	<p>performance du Taux Variable. La performance de taux d'intérêt variables dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment l'offre et la demande sur les marchés monétaires internationaux, qui sont influencés par les mesures prises par les gouvernements et les banques centrales, ainsi que des spéculations et d'autres facteurs macroéconomiques.]</p> <p>[Risques liés à l'Intérêt lié au Spread : Le taux d'intérêt payable sur les Titres est lié au <i>spread</i> du <i>Spread-Linked Rate One_(t)</i> sur le <i>Spread-Linked Rate Two_(t)</i> à la date de détermination. Si à cette date de détermination le <i>Spread-Linked Rate Two_(t)</i> est égal ou supérieur au <i>Spread-Linked Rate One_(t)</i>, aucun intérêt ne sera payable sur les Titres.]</p> <p>[Risques liés aux Taux Variables : La performance du taux d'intérêt variable dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment l'offre et la demande sur les marchés monétaires internationaux, qui sont influencés par les mesures prises par les gouvernements et les banques centrales, ainsi que les spéculations et d'autres facteurs macro-économiques. Si le calcul et la publication du taux de référence pertinent est définitivement interrompu, la détermination du taux de référence, conformément toutes méthodes alternatives, pourra entraîner le remplacement du taux de référence pertinent par un autre ou qu'il soit procédé au remboursement des Titres.]</p> <p>[Risques liés aux indices d'inflation : les investisseurs sont exposés à la performance de l'Indice d'Inflation, qui peut être sujet à des fluctuations qui peuvent ne pas correspondre à celles d'autres indices et peuvent ne pas correspondre parfaitement au taux d'inflation subi par les investisseurs dans leur pays d'origine. Les paiements [d'intérêts] [et] [en cas de remboursement] seront calculés par référence à l'évolution de l'Indice d'Inflation depuis le [●]. De tels calculs peuvent être effectués par référence à l'Indice d'Inflation pour un mois qui précède de plusieurs mois la date du paiement et pourrait donc être sensiblement différent du niveau de l'inflation au moment du paiement des Titres. Toute information sur les performances passées de l'Indice d'Inflation ne doit pas être considérée comme une indication de la façon dont les prix vont changer à l'avenir. Dans un environnement déflationniste, [l'intérêt à payer peut être inférieur à ce que les investisseurs auraient reçu sur base d'un taux d'intérêt fixe qui aurait été appliqué sans aucun ajustement lié à l'inflation] [et] [le montant du remboursement pourrait être réduit.]]</p> <p>En cas de survenance de certains événements se rapportant à l'Indice d'Inflation, l'Émetteur ou l'Agent de Détermination peut déterminer le niveau de cet Indice d'Inflation, déterminer un successeur à un Indice d'Inflation interrompu (sauf lorsqu'un Indice d'Inflation prénommé figure dans les modalités et conditions des Titres, et auquel cas le successeur sera un Indice d'Inflation prénommé), modifier le niveau de l'Indice d'Inflation recalculé, ou y apporter des ajustements par référence aux déterminations, substitutions, modifications ou ajustements équivalents apportés pour l'obligation liée spécifiée dans les modalités et conditions des Titres ou l'obligation de recours sélectionnée par l'Agent de Détermination. De tels événements ou une telle détermination peuvent avoir une incidence négative sur la valeur des Titres. Si l'Agent de Détermination n'est pas en mesure de définir un successeur à l'Indice d'Inflation interrompu, l'Émetteur remboursera anticipativement les Titres.]</p> <p>[Risques liés aux Titres qui comprennent une option pour l'Émetteur de changer la méthode de calcul des intérêts : Les Titres portent intérêt à un taux qui convertit, au choix de l'Émetteur, une [combinaison de] taux [fixe/variable/variable inversé/lié à l'inflation/numérique/lié au <i>spread</i>/coupon zéro] vers une [combinaison de] taux [fixe/variable/variable inversé/lié à l'inflation/numérique/lié au <i>spread</i>/coupon zéro]. L'investisseur n'aura aucun contrôle sur l'exercice ou non de cette option. Si l'Émetteur</p>
--	--

		<p>choisit d'exercer cette option, cela peut affecter le marché secondaire ainsi que la valeur de marché des Titres, étant donné que l'Émetteur pourrait avoir converti le taux parce que le[s] taux de remplacement est/[sont] plus faible[s].]</p> <p>[Risques liés aux Titres où le calcul d'intérêt comprend un Facteur Range Accrual. Les Titres portent intérêt à un taux qui est soumis à l'application d'un Facteur Range Accrual prévu. Si le Facteur Range Accrual à l'égard d'une Date de Paiement d'Intérêts est inférieur au Facteur Range Accrual à l'égard de toute Date de Paiement d'Intérêts antérieure, le montant des intérêts payables à l'égard des Titres à cette Date de Paiement sera inférieur au montant des intérêts versés à l'égard des Titres lors de cette Date de Paiement d'Intérêts antérieure.]</p> <p>[Range Accrual : En plus des risques associés aux taux d'intérêts applicables, les investisseurs seront exposés à la performance du(des) taux de référence du sous-jacent utilisé(s) afin de déterminer le facteur range accrual applicable. Il est possible que, dans le cas où le(s) taux de référence du sous-jacent soi(en)t écarté(s) de la tranche concernée aux dates d'observation concernées, le montant d'intérêts payable pour cette période d'intérêts soit substantiellement diminué, et puisse atteindre zéro.</p> <p>[Rendement plafonné : Comme le montant d'intérêts est soumis à un plafond, le rendement que les Détenteurs peuvent recevoir est limité.]</p> <p>[Risques liés aux Titres dont la monnaie de règlement est différente de la monnaie dans laquelle ils sont libellés : les Investisseurs sont exposés à la performance relative de la monnaie de règlement en vertu des Titres et la monnaie dans laquelle les Titres sont libellés. Si la valeur de la monnaie dans laquelle les Titres sont libellés baisse par rapport à la valeur de la monnaie de règlement, les montants à payer dans la monnaie de règlement aux investisseurs seront réduits.]</p> <p>[Risques liés aux Frais de Règlement : Les paiements en vertu des Titres peuvent faire l'objet d'une déduction des impôts et des frais de règlement (qui peuvent comprendre les coûts, frais, dépenses ou autres montants payables dans le cadre du remboursement, de l'exercice ou du règlement des Titres), le cas échéant. Cette déduction réduira le montant payable aux investisseurs lors du remboursement ou lors du remboursement anticipé.]</p>
D.6	Avertissement sur les risques que les investisseurs perdent tout ou partie de la valeur de l'investissement	<p>[Le capital investi dans les Titres est à risque. Par conséquent, vous pouvez perdre la valeur de la totalité de votre investissement, ou une partie de celui-ci.]</p> <p>[Sans objet : à moins que l'Émetteur ne fasse défaut ou qu'il tombe en faillite et pour autant que vous déteniez vos titres jusqu'à l'échéance et qu'ils ne soient pas rachetés anticipativement ou ajustés, le capital que vous avez investi n'est pas à risque.]</p>
Section E – Offre		
E.2 b	Raisons de l'offre et utilisation du produit si autre que la réalisation d'un bénéfice et/ou la couverture de certains risques	<p>Le produit net de chaque émission de Titres sera utilisé par l'Émetteur pour ses besoins généraux, ce qui comprend la réalisation d'un bénéfice et/ou la couverture de certains risques. Si l'Émetteur choisit au moment de l'émission des Titres de faire un usage différent ou plus spécifique du produit, l'Émetteur décrira cette utilisation dans les Conditions Définitives.</p> <p>[Sans Objet : le produit net sera utilisé par l'Émetteur pour réaliser un bénéfice et/ou couvrir certains risques.]</p>

		<p>[Sans objet : les Titres n'ont pas été offerts au public.]</p> <p>[Raisons de l'offre et utilisation des produits : [●]]</p>
E.3	Description des modalités et conditions de l'offre	<p>[Les modalités et conditions de toute offre de Titres au public peuvent être déterminés par accord entre l'Émetteur et [●] (le "Gestionnaire") au moment de chaque émission.</p> <p>[Sans Objet : les Titres n'ont pas été offerts au public.]</p> <p>[Les Titres sont offerts sous réserve des conditions suivantes :</p> <p>Prix de l'Offre : [Le Prix d'Émission] [[●]% du Prix d'Émission] [●]</p> <p>Conditions auxquelles l'offre est soumise : [●]</p> <p>Description de la procédure de demande : [●]</p> <p>Détails du montant minimum et/ou maximum de la demande : [●]</p> <p>Description de la possibilité de réduire les souscriptions et des modalités de remboursement des sommes excédentaires versées par les souscripteurs : [●]</p> <p>Détails de la méthode et des limites dans le temps pour le paiement et la livraison des Titres : [la période allant de [●] jusqu'à [●]] [la Date d'Émission] [la date qui tombe [●] jours ouvrables après celle-ci]</p> <p>Manière et Date à laquelle les résultats de l'offre doivent être rendus publics : [●]</p> <p>Procédure d'exercice de tout droit de préemption, négociabilité des droits de souscription et traitement des droits de souscription non exercés : [●]</p> <p>Catégories de Détenteurs auxquels les Titres sont offerts et tranche(s), le cas échéant, réservées pour certains pays : [●]</p> <p>Procédure de notification aux souscripteurs du montant alloué et indication si la négociation peut commencer avant que cette notification ne soit faite : [●]</p> <p>Nom(s) et adresse(s), dans la mesure connue de l'Émetteur, des placeurs dans les différents pays où l'offre a lieu : [l'(les) Offrant(s) Autorisés [initial(initialaux)]] [Aucun] [●]]</p>
E.4	Description des intérêts significatifs de l'offre/l'émission, y compris les intérêts conflictuels	<p>[Le(s) Gestionnaire(s) ou offrant(s) autorisé(s) concerné(s) peuvent recevoir des honoraires en rapport avec toute émission ou offre de Titres. Des conflits d'intérêts potentiels peuvent exister entre l'Émetteur, l'Agent de Détermination, le(s) Gestionnaire(s) ou offrant(s) autorisé(s) concerné(s) ou leurs sociétés liées (qui peuvent avoir des intérêts dans des opérations sur produits dérivés liés à(aux) actif(s) sous-jacent(s) qui peuvent, sans le vouloir, affecter négativement le prix du marché, la liquidité ou la valeur des Titres) et les Détenteurs.</p> <p>[Le[s] [Gestionnaire[s]] [Offrant(s) initial [initialaux] Autorisé(s)] recevront des commissions globales égales à [●] % du montant nominal global des Titres.] [Tout [Tous] [les] [Gestionnaire(s)] [Offrant(s) Initial [Initialaux] Autorisé(s)] et ses [leurs] sociétés liées peuvent être engagés, et peuvent s'engager pour l'avenir, dans des opérations de couverture par rapport [à l'] [aux] actif[s] sous-jacent[s].]</p> <p>[Sans Objet : aucune personne impliquée dans l'émission ou l'offre n'a aucun intérêt ou conflit d'intérêts, qui est significatif pour l'émission ou l'offre de Titres.]</p>

E.7	Estimation des dépenses facturées à l'investisseur par l'émetteur/l'offreur	<p>L'Émetteur ne facturera pas de frais aux Détenteurs dans le cadre de toute émission de Titres. Les offreurs peuvent, toutefois, facturer des frais aux Détenteurs. Ces frais (le cas échéant) seront déterminés par accord entre l'offreur et les Détenteurs au moment de chaque émission.</p> <p>[Sans Objet : [aucun frais ne sera facturé au Détenteur par l'émetteur ou [l'/les] offreur[s].]][les Titres n'ont pas été offert au public.]</p> <p>[Les frais estimés suivants seront facturés au Détenteur par [l'] [les] offreur[s] : [●] [frais dans une fourchette entre [●] et [●]] [(qui, pour [●] investi, équivaut à [●])].]</p> <p>[Sans Objet : les Titres n'ont pas été offerts au public.]</p>
------------	--	---